

# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

L'arrivée à Québec de Leurs Altesses Royales

Le matin du 30 juillet 1927



Les premiers pas sur le sol canadien après une magnifique traversée océanique et une croisière entre les deux rives majestueuses de notre bas St-Laurent. On voit au premier plan, à droite, Son Altesse Royale le Prince de Galles, et en arrière Son Altesse Royale le prince Georges et au second plan à gauche le T. H. premier ministre de l'empire, M. Stanley Baldwin et devant lui au premier plan le colonel P. S. Benoit commandant du district militaire de Québec.

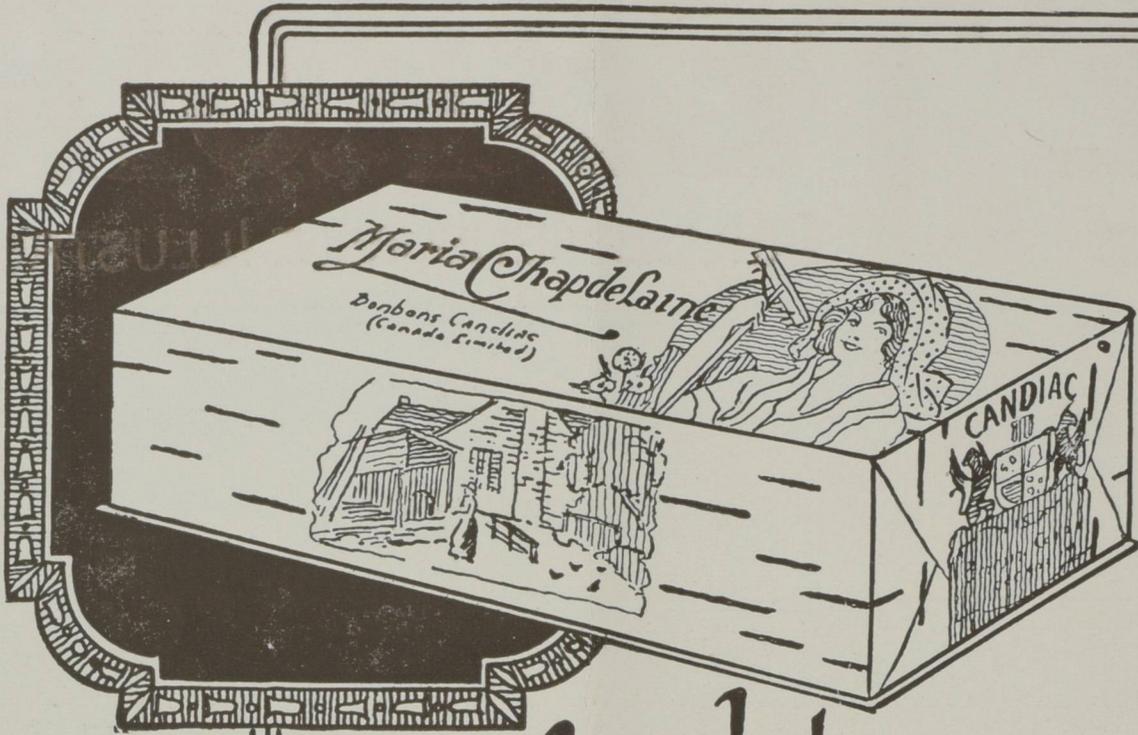
---

Arts, = Sciences, = Lettres

---

Août, 1927, vol. VIII, no. 4

- - 130, St-Vallier, QUÉBEC



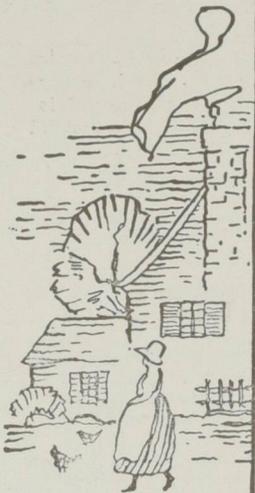
# Les Chocolats Maria Chapdelaine

Renommés pour leur qualité supérieure, tout comme leur nom signifie excellence littéraire.

Noix et fruits, nougats et fondants . . . tous dans une même boîte! Quelles friandises délicieuses, quel choix exquis!

Ces chocolats surfins sont en vente dans tous les établissements sérieux, - parce qu'ils sont supérieurs et possèdent un cachet d'originalité très marqué.

**Bonbons Candiés**  
- (Canada) Limitée -



# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

VOL. VIII

QUÉBEC, AOUT 1927

No 4

## Visite royale et loyauté

Dans les tout derniers jours du mois précédent, Québec faisait accueil à Leurs Altesses Royales, le prince de Galles et le prince Georges, qu'accompagnait le premier ministre de la Grande Bretagne, Monsieur Baldwin.

L'arrivée de ces illustres voyageurs, à bord du plus magnifique paquebot, l' "Empress of Australia" du Pacifique Canadien par cette matinée rayonnante du samedi, 30 juillet, fut un événement de parfaite splendeur ; l'incomparable nature laurentienne revêtait ses plus châtoyantes et ses plus séduisantes toilettes.

Le déjeuner offert par le gouvernement de Québec à ces très rares et très distingués visiteurs fut la pièce de résistance du programme-séjour. Il appartenait à l'honorable M. Taschereau, premier ministre, de se faire l'interprète du sentiment canadien et surtout canadien français. Les fortunés convives applaudirent sans réserve aux accents, en langue française, éloquentes et historiques que voici :

*" Votre Altesse Royale me permettra de lui souhaiter la bienvenue en français.*

*" Voilà plus de trois siècles que le vieux rocher de Québec connaît le charme et la douceur de notre parler. Et c'est, en outre, aujourd'hui le parler de la garnison qui entoure et veille sur le drapeau britannique au cœur de notre citadelle. Je suis d'ailleurs que Votre Altesse comprend cette langue à la perfection, et combien elle lui est sympathique.*

*" L'automne dernier j'étais tout près de vous, à Paris, quand vous avez bien voulu inaugurer la Maison Canadienne. " C'est un ami qui parle de des amis ", avez-vous dit alors, et la France et le Canada, unis dans un même sentiment, vous ont acclamé.*

*" En vous faisant ainsi missionnaire de paix, de bonne entente et d'amitié, vous ne pouvez mieux vous employer à réaliser et à rendre vivant le rêve de votre illustre grand-père, Edouard VII (appl), qui toute sa vie a ambitionné de resserrer les liens qui unissent les deux grands peuples du monde.*

*" Un jour, vous régnerez sur le plus grand empire du monde. Le Canada en sera encore pour lors et voudra en rester le partenaire.*

*" Vous connaissez davantage et aimez de mieux en mieux notre pays. Colon vous-même du Canada (appl.), dans nos grandes plaines de l'Ouest, vous faites déjà partie de notre meilleur actif. Quel est le colon qui ne s'attache pas profondément au coin de terre où il a tracé les premiers sillons ? Votre retour annuel vers le pays des épis d'or nous montre que notre pays est bien vôtre.*

*" Son Altesse Royale revient cette année comme pour couronner le soixantième anniversaire de la Confédération Canadienne. Soixante ans, c'est peut-être peu dans la vie d'un peuple, mais assez toutefois pour que les Canadiens soient satisfaits de la route parcourue, des progrès réalisés, et qu'ils aient pleine confiance dans l'avenir qui les attend.*

*" Pays mixte que le nôtre, aux horizons sans bornes, aux aspirations peut-être diverses, nous avons des problèmes difficiles à résoudre, des écueils à éviter, des sentiments à respecter que chacun aime et défend comme son foyer.*

*" Ce demi-siècle a montré que, là où passe le souffle de la liberté et où flotte le drapeau britannique, l'entente est possible et la vie est heureuse. Pour nous, Canadiens-français du Québec, profondément attachés à des traditions chères, à des croyances inébranlables, à des lois qui nous conviennent, nous avons conservé tout cela. Nous voulons que l'esprit qui nous anime règne partout et s'étend à toute la Confédération Canadienne. C'est le gage de son salut et de sa survivance.*

*" Notre pays est immense. Ses ressources agricoles, forestières et minières ne connaissent pas de limites. Nous voulons vouer toute l'énergie, l'activité et le travail d'un peuple jeune et vigoureux au développement de ces richesses naturelles, pour bien mériter la place qui nous est aujourd'hui réservée dans le Conseil des nations. C'est là notre apport au grand empire auquel nous sommes fiers d'appartenir ; c'est notre mise dans la société des dominions à laquelle la mère-patrie nous a conviés "*

Le prince de Galles répondit d'abord en français. C'était un fort gracieux hommage, à cette majesté, le verbe qui nous est si cher. Mais l'idée dominante de cette manifestation de loyauté était d'affirmer que le Canada français n'entendait pas se détacher de l'empire dont la haute politique lui procure une bien grande somme de liberté et dont la plénitude sera la récompense de notre vaillance. Ceux qui vivent ce sont ceux qui luttent... La vigilance est le prix de la liberté...

LE DIRECTEUR.

# D'UN MOIS À L'AUTRE

Le Soixantenaire de la Confédération nous a fait souvenir de nos grands hommes d'Etat et ce jubilé n'aurait-il que cet heureux résultat qu'il était bon et juste de le célébrer aussi pompeusement que nous le pouvions. C'est ainsi que l'idée de monuments futurs aura été semée pendant ces fêtes du Jubilé. Beaucoup des hommes qui ont illustré notre pays pendant la période de 1860 à 1870 mériteraient qu'on rappelât leur gloire et leurs travaux par le bronze et le granit. Cependant, plusieurs de ces belles figures ont déjà, il est vrai, leur monument, comme Sir Georges-Etienne Cartier, Alexandre MacKenzie, George Brown, D'Arcy McGee, Sir John A. MacDonald, Sir H. Lafontaine, Baldwin, mais beaucoup d'autres encore mériteraient d'entrer, par ce moyen, au Panthéon de la nation.

L'intéressante petite ville de Montmagny nous a donné à ce sujet l'exemple d'une patriotique initiative. L'autre jour, à l'appel de leur dévoué curé, Mgr Paré, plusieurs notables de la ville se sont réunis et ont décidé de lancer, le Jour de la Confédération, une souscription dont le fruit devait servir à élever un monument à l'un des plus illustres fils de Montmagny, Sir Pascal-Etienne Taché qui entre, comme l'on sait, dans la noble galerie des Pères de la Confédération, et qui, d'ailleurs, a d'autres titres au témoignage d'admiration et de reconnaissance que l'on vient de décider à sa mémoire. Sir Pascal-Etienne Taché, en effet, est né à Montmagny et c'est là qu'il a été inhumé quand il mourut à l'âge de 70 ans après une carrière des mieux remplies.

On sait qu'il fut, plus particulièrement, dévoué aux intérêts de notre milice. Il était lieutenant-colonel et avait servi dans la dernière campagne contre les Fénians. On doit le regarder comme le créateur du noyau existant alors de l'armée nationale. En 1854, il a prononcé un discours au cours d'une brillante fête militaire en l'honneur des victimes des batailles des Plaines d'Abraham. Il a visité l'Europe et lors d'un de ses séjours à Londres la Reine Victoria l'a créé, à cause de ses services, Chevalier du Bain. Dans le domaine politique, on sait que Sir Pascal-Etienne a été premier ministre avant Sir John A. MacDonald et qu'auparavant, il avait été successivement adjudant général de la Milice, Commissaire en chef des Travaux Publics, Receveur Général et Commissaire des Terres de la Couronne.

Sir Pascal-Etienne appartenait à l'une des plus belles familles dont s'honore le Canada Français et, en particulier, l'Eglise, l'Etat et la Littérature. Citons, entre autres membres de cette famille, Mgr Alexandre Taché, un apôtre du Nord-Ouest, deuxième évêque de Saint-Boniface, et J.-C. Taché, fondateur du "Courrier du Canada", historien avec son "Esquisse du Canada"

et plusieurs autres ouvrages, polémiste plein de verve qui a contribué à la fameuse "Pléiade Rouge", critique fort salée des libéraux du temps.

Et, pour en revenir à Sir Pascal-Etienne, on félicitera comme il convient les citoyens de Montmagny pour le beau geste qu'ils viennent de faire à l'égard de sa mémoire.

\*

\* \*

Sainte-Anne de Beaupré a été de nouveau, au cours du mois, le théâtre de brillantes fêtes religieuses. En même temps que l'on commençait la grande neuvaine annuelle qui précède la fête de sainte Anne, l'on bénissait la nouvelle statue qui remplacera dans le nouveau temple celle de la grande Thaumaturge qui a été détruite dans le terrible incendie de 1926. Et le culte historique de sainte Anne ainsi n'aura pas eu d'interruption malgré la catastrophe. Elle remonte déjà fort loin la renommée de sainte Anne du Nord, car l'on a dit longtemps Sainte-Anne du Nord au lieu de Sainte-Anne de Beaupré. Dans nos campagnes, l'on dit simplement la Bonne Sainte Anne. Au temps primitif, l'on disait Sainte-Anne du Petit Cap. L'occasion est bonne de rappeler en quelques mots l'origine de cette pieuse dévotion du Canada Français.

En 1658, un concessionnaire du Petit Cap, Estienne de Lessart, offrit à M. de Queylus, qui était alors curé de l'église paroissiale de Québec, un terrain d'un demi arpent de front sur une lieue et demie de profondeur. Il ne mit d'autres conditions à son don que celle de commencer dans l'année même la construction d'une chapelle sur ce terrain. Cette proposition fut acceptée le 8 mars 1658 et le 23 du même mois, M. de Queylus envoya M. de Vignal bénir la place de la future chapelle qui fut dédiée à sainte Anne en souvenir, sans doute, de Sainte-Anne d'Auray, en Bretagne. Telle est l'origine de la basilique d'aujourd'hui. Quant à celle des pèlerinages, elle date de quelques années après quand des marins bretons, étant menacés d'un naufrage, firent le vœu d'aller porter un ex-voto dans la petite église de Sainte-Anne du Petit-Cap remplaçant pour eux Sainte-Anne d'Auray.

L'on n'a jamais pu établir si cet ex-voto primitif existait dans l'ancienne basilique, mais l'on sait que l'on en comptait bien d'autres très anciens et très touchants. Ainsi, au-dessus de la porte latérale du temple incendié, l'on voyait un petit tableau qui représentait un coin de forêt avec un homme écrasé sous un arbre. Sur l'avant-scène de cette peinture primitive, l'on apercevait un petit chien qui avait l'air de fuir, emportant un objet dans sa gueule. C'était le récit en peinture d'un Canadien du

nom de Dorval qui, un jour ancien, travaillait seul, dans la forêt avec son chien, aux environs de Tadoussac. Voilà qu'il est écrasé par un arbre qu'il abattait. Une jambe brisée, il reste pris sous le tronc renversé. N'attendant aucun secours, il se recommande à sainte Anne qui lui inspira aussitôt un moyen de salut. Il prend un morceau d'écorce, le trempe dans le sang de sa plaie et le donne à son chien en lui commandant de s'en aller vers les habitations. Le fidèle animal comprend la pensée de son maître et court au poste de Tadoussac où son attitude inquiète et ce morceau d'écorce teint de sang intriguent les habitants. Des hommes suivirent le chien qui les guida jusqu'à son maître mourant. Mais il guérit et vint en pèlerinage à Sainte-Anne du Petit Cap déposer son ex-voto.

Ces naïfs petits tableaux ont été détruits. La nouvelle basilique n'en aura probablement pas. Nous suggérerions d'en recommencer la série. Ces jours derniers, un groupe de Montagnais de la Rivière Moisie, Côte Nord, est venu à Sainte-Anne accomplir un vœu qu'ils avaient fait alors que, l'hiver dernier, dans les solitudes de l'Ungava où ils chassaient, ils ont failli périr de froid et de faim au cours d'une affreuse tempête. Ils ont promis de venir à Sainte-Anne de Beaupré et ont été sauvés. Quel beau sujet d'un ex-voto!

\*

\* \*

M. Pierre-Georges Roy, archiviste en chef de la province, après plusieurs années d'un excellent travail, vient de compléter l'installation et le classement de première main des archives du Palais de Justice de Québec. Le maniement de la masse considérable de dossiers que constituent ces archives ne se faisait pas en un tournemain. Il a été exécuté de maîtresse façon. Il faut dire aussi que notre archiviste avait toute la latitude nécessaire pour parfaire la tâche que lui avait confiée le Procureur Général lors de l'instauration du nouveau Palais de Justice de Québec.

Il convenait, du reste, que l'on accordât à ce bureau le plus d'attention possible. Il est d'une grande importance, d'après l'archiviste de la province, ce bureau des archives du Palais de Justice de Québec, à cause des documents précieux qu'il renferme, serait l'un des plus importants du genre dans l'Amérique du Nord. L'on manipule là de poussiéreux dossiers qui remontent à 1637. Plusieurs documents, entre autres, portent la signature de M. de Montmagny, deuxième gouverneur français de la colonie. En outre, l'on y trouve les dossiers de toutes les minutes des notaires du district de Québec et la plus grande partie des registres des paroisses québécoises depuis leur fondation. Il y a là quantité de testaments oléographiques, de pièces concernant les tutelles, les curatelles, etc. Une mine très précieuse, quoi, utile en tout temps à exploiter pour n'importe quel travail historique.

Malgré que le Palais de Justice de Québec ait été visité par un incendie en 1873, les archives judiciaires de Québec sont à peu près complètes. Il y manque peu de pièces. Mais le bureau qui vient d'être installé ne comprend pas encore les archives judiciaires proprement dites, ces dernières étant encore accumulées dans l'ancien Palais de Justice. L'on attend de les placer dans un local à l'épreuve du feu. Elles sont nombreuses et l'on en conçoit l'importance. Disons qu'elles comprennent plus de deux millions de documents judiciaires. Ce sont les dossiers de toutes les cours de justice depuis qu'elles existent.

Québec se trouve donc aujourd'hui avec deux bureaux d'archives de tout premier ordre : celui de l'Hotel de Ville et celui du Palais de Justice. Ces deux bureaux contenant les pièces historiques de la plus ancienne place de l'Amérique du Nord, celle qui pendant plus d'un siècle fut considérée comme le Canada tout entier, l'on conçoit leur importance. Aussi doit-on être reconnaissant à ceux qui cherchent à les rendre aussi accessibles que possible à tout le public.

\*

\* \*

Grâce à l'inauguration récente d'un nouveau noviciat des Frères du Patronage sur l'emplacement du légendaire Château Bigot ou Château Beaumanoir, cet antique Palais occupé un temps par l'homme néfaste que fut l'intendant Bigot s'est posé sur l'écran de l'actualité et il est intéressant à ce sujet de faire en raccourci l'histoire de cette célèbre résidence qui était située sur le terrain de la seigneurie Notre-Dame des Anges, concédée d'abord aux Jésuites, par le Duc de Vantadour, le 10 mars 1626. Le 28 avril 1659, le procureur des Jésuites, le Père Ragueneau, concéda à Françoise Duquet, épouse de Jean Madry, une propriété à même le terrain de cette seigneurie. Françoise Duquet revendit, cinquante-neuf ans après, cette propriété à Guillaume Gaillard, seigneur de l'Ile et comté Saint-Laurent, laquelle acquisition a été faite pour Maître Michel Bégon, "chevalier, seigneur de la Picardière, intendant de Justice, Police et Finances en toute la Nouvelle France".

Il n'y avait alors aucun château ni manoir sur ce fief. La propriété en question resta en la possession de l'intendant Bégon et de sa succession jusqu'au 12 octobre 1759 alors qu'elle fut vendue à Guillaume Estèbe, "conseiller du Roy en ce pays et garde magasin à Québec".

Alors, la propriété en question était située en un endroit appelé La Montagne, dans la paroisse de Charlesbourg. Il y avait alors une maison construite entre les années 1718 et 1753. Cette maison est vendue, le 8 septembre 1757, par Guillaume Estèbe à François-Joseph de Vienne, garde magasin du Roy, à Québec, sous Bigot. Ici, l'on n'est pas certain, mais on suppose. La tradition veut, en effet, que Bigot devint locataire de ce château grâce à la complaisance de son garde magasin De Vienne.

C'est alors qu'elle prend son titre de Chateau Bigot. De Vienne ne partit pour l'Europe que plusieurs années après Bigot. Avant son départ, il vend la fameuse maison à William Grant, négociant à Québec, le 1er octobre 1664. L'année suivante, la propriété passe à Raphaël Gray, puis à Charles Stuart, en 1779, et ensuite, à John Lees, à Simon Fraser et à William Wilson.

Ici, l'on perd quelques mailles de la chaîne des propriétaires du prétendu Château Bigot. Toujours est-il, que plus tard, après force réclamations, complications, voire même procès, les Jésuites rentrèrent en possession de leur première seigneurie. De sorte qu'il semble établi que l'intendant Bigot ne fut jamais propriétaire de ce Château, qu'il ne l'occupa que grâce à la complaisance de De Vienne et d'Estèbe. Comme il fut construit sous Bégon qui fut propriétaire du terrain pendant trente-cinq ans il aurait dû s'appeler plutôt le Chateau Bégon.

Voilà de ces petits travers de l'histoire ou plutôt de la tradition toujours un peu trop large et trop vague.

\*  
\* \*

La jolie petite ville de la Rivière-du-Loup, au cours du mois de juillet, a vécu des jours inoubliables et a donné à toute la population canadienne un grand exemple de foi, de piété et d'initiative ; elle a écrit dans les annales religieuses de l'archidiocèse de Québec une page qui restera glorieuse. Dans le décor splendide de la cité-reine du "Bas de Québec", dans le calme reposant d'un beau soir de rêve qu'irradiaient les derniers rayons du soleil couchant, escorté par des foules nombreuses, émues et recueillies, le Christ-Roi a marché dans une apothéose digne de lui. Et ce fut le brillant couronnement de deux jours de profonde piété remplis de l'éloquence de pas moins de douze prédicateurs qui, en d'inoubliables sermons, ont exposé au peuple, d'une façon claire, pratique et définitive, la pure doctrine eucharistique.

La presse canadienne a donné de copieux échos de ces belles fêtes religieuses et il serait quelque peu oisieux d'y revenir. Nous voulons toutefois profiter de l'occasion pour faire une petite excursion dans le territoire de la petite histoire de cette ancienne ville des Fraser. Car la Rivière-du-Loup s'est appelée longtemps Fraserville et même on la désigne encore souvent sous ce nom qu'elle perd cependant insensiblement. De fait, l'on a bien fait de chercher à lui conserver son vieux nom de Rivière-du-Loup, dont on ignore pourtant l'origine. Car l'on n'en est encore, ici, qu'aux suppositions. Les plus anciennes cartes portent ce nom, mais l'on ne saura jamais d'une façon catégorique quels sont ceux qui le lui donnèrent. Il existe naturellement plusieurs légendes à ce sujet. D'après une tradition, ce nom aurait été donné à la place à cause du grand nombre de loups marins que les découvreurs auraient vus sur les grèves à l'embouchure de la rivière. Une autre opinion, c'est que l'on aurait trouvé, au temps de la colonie française, une tribu sauvage appe-

lée les "Loups" et qui était campée sur les rives de cette rivière.

Quoi qu'il en soit, les habitants de cette coquette ville ont longtemps hésité à conserver ce nom à leur localité. Son incorporation toutefois fut faite sous le nom de Fraserville, le 26 juin 1850, par proclamation de Son Excellence le comte d'Elgin. En 1874, le village se faisait ériger en municipalité de ville, mais toujours sous le nom de Fraserville. Voilà qu'en 1919, la Législature de Québec lui substituait son ancien nom de Rivière-du-Loup à celui de Fraserville qui tombe lentement dans l'oubli. On sait que ce nom de Fraserville fut donné à la place pour rappeler cette tentative d'établir un Clan des Fraser, qui fit grand bruit dans la presse anglaise du temps.

Quoiqu'il en soit la Rivière-du-Loup avec ses 8,000 de population est le centre d'un florissant district agricole et forestier et une très importante station des chemins de fer nationaux du gouvernement, terminus du chemin de fer du Témiscouata qui la relie avec le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis. La tranquille petite ville n'attendra plus bien longtemps son développement économique et si son port de mer est à peu près déserté, il n'y a là qu'un moment d'arrêt, car l'on sait qu'il peut fournir à la navigation océanique deux mois additionnels de circulation maritime sur le fleuve.

S'étageant par vallonements successifs à partir des rives du St-Laurent jusqu'à des hauteurs de plus de deux cents pieds au-dessus du niveau de la mer, son site est enchanteur et fait l'émerveillement du touriste par les larges horizons que l'on y embrasse. Les plages du Portage, de Cacouna, de la Pointe l'encerclent et tout ce coin du Témiscouata avec ses nombreux lacs et ses forêts verdoyantes complète l'enchantement que provoque la Rivière-du-Loup.

\*  
\* \*

L'on ne sait toujours pas encore où est rendue cette fameuse dispute au sujet de la possession du Labrador. C'est-à-dire que l'on ignore encore si les chutes Hamilton sont à nous ou à Terre-Neuve. On ne veut pas croire, comme l'on sait, que la question ait été définitivement réglée par la récente décision du Conseil Privé.

Qu'entendent faire à ce sujet le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial? Il serait intéressant de le savoir. La dispute a déjà duré trop longtemps et il ne serait pas bon qu'elle se prolonge encore à l'infini. La présence de deux maîtres sur un territoire non délimité géographiquement ni départagé par une longue possession est évidemment une source de conflits de toute nature qui croîtra dans la proportion où la population de Québec et celle de Terre-Neuve augmentera et dans la proportion de l'exploitation économique du Labrador.

Nous croyons qu'il existe un seul moyen de régler définitivement et pacifiquement cette importante question de frontière ; et c'est Terre-Neuve lui-même qui nous fournit

ce moyen. Si en 1763 l'Angleterre concéda des droits à Terre-Neuve sur les côtes du Labrador, la même année, en vertu du Traité de Paris, la France conserva aussi des droits sur la côte de Terre-Neuve au bénéfice de ses sujets de Saint-Pierre et Miquelon. Le conflit s'éleva et dura aussi longtemps que l'Angleterre ne consentit pas à acheter de la France les droits des îles de Saint-Pierre et Miquelon. Achetons alors nous-mêmes de Terre-Neuve ses droits sur les côtes labradoriennes.

Cet achat est du reste d'une nécessité absolue. A l'argument géographique s'ajoutent les arguments politiques et économiques. Il s'agit pour nos gouvernements de chercher à obtenir le meilleur prix possible. Il va sans dire que dans cette transaction, il est dans l'intérêt de Québec de faire intervenir et de faire contribuer le plus possible le gouvernement fédéral, puisque ce dernier fut en grande partie responsable du dernier jugement du Conseil Privé, grâce à son arrêté ministériel du 12 novembre 1874, arrêté maladroit, inconcevable, dans lequel l'on approuvait une carte où les limites du Labrador apparaissaient à peu près telles que les ont délimitées les membres du Conseil Privé.

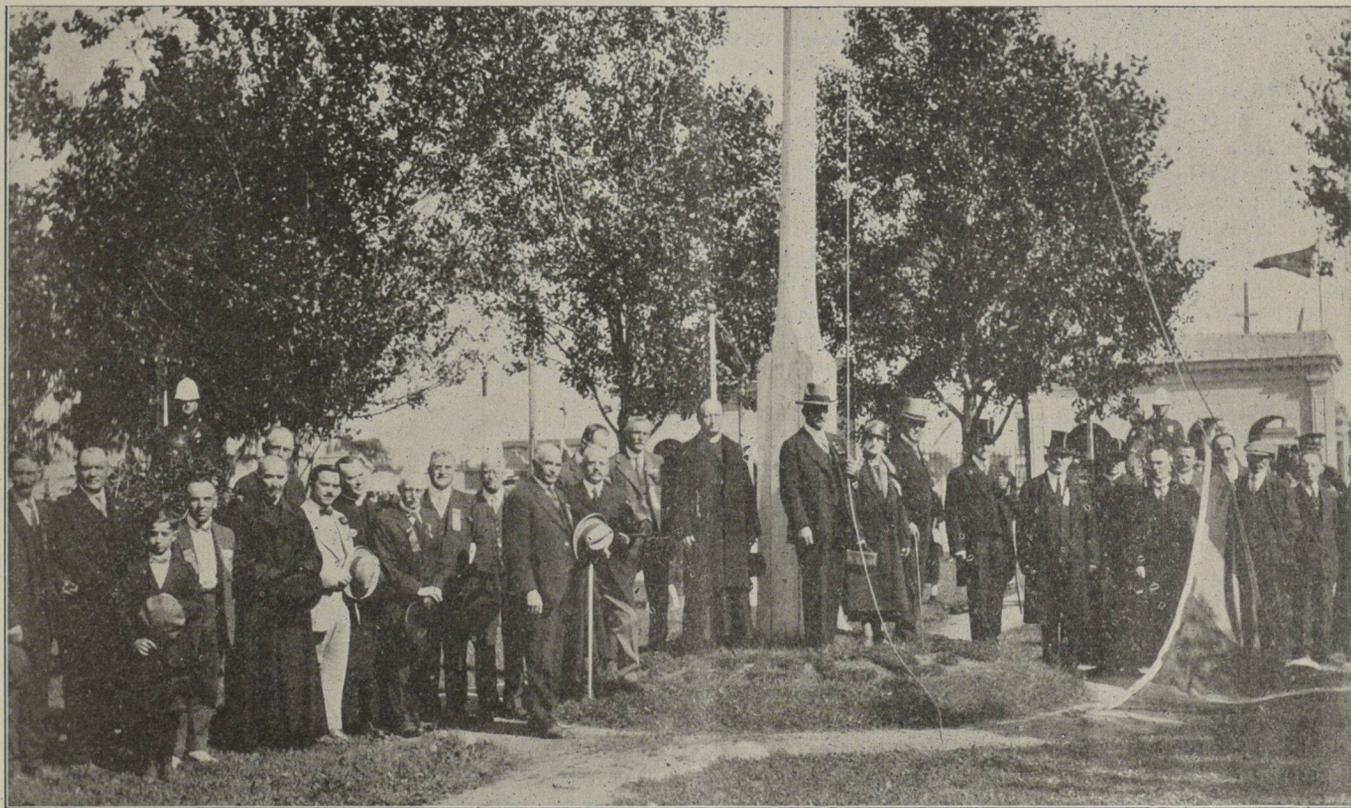
Mais la question, encore qu'elle ait été étudiée sous tous les aspects et pendant longtemps, doit être encore soumise à une étude attentive. Elle a plusieurs aspects qui deviennent de plus en plus compliqués. Il y a l'aspect politique qui est intimement lié à l'aspect géographique

de cette difficulté territoriale. Il y a aussi l'aspect économique. Sur cette question il faut se défier de la fameuse formule des quelques arpents de neige. On sait quel tour, par rapport au Canada, cette formule néfaste a joué à la France. L'on doit se garder d'être à notre tour victime de cette formule. Ce territoire du Labrador dont il est question et qui doit nous appartenir géographiquement à une superficie à peu près égale à celle de l'Angleterre et de l'Ecosse. Le seul bassin de la rivière Hamilton a deux fois la superficie de la Hollande ou de la Belgique, du New-Hampshire ou du Vermont, les deux tiers de la superficie de la Suisse. Les forêts, les forces hydrauliques, la chasse et la pêche constituent une richesse immense qu'il ne nous est pas permis de mépriser.

Souvenons-nous, à ce sujet, que les Etats-Unis achetèrent l'Alaska de la Russie, en 1867, pour la somme de \$7,500,000 et que, en 1923, ils en retiraient trois fois cette valeur, soit environ \$30,000,000 avec le seul saumon en conserve. C'est un exemple.

Il faut admettre que trop souvent l'Angleterre, dans les conflits internationaux, a sacrifié nos droits d'un cœur trop léger. Puisque nos destinées dépendent de plus en plus de nous-mêmes, soyons unis dans des occurrences de cette nature et ayons conscience de nos responsabilités vis-à-vis de nous-mêmes et des générations futures.

A quand alors l'annexion définitive du Labrador à Québec.



**PAYSAGE ET SCENE DU TERROIR.** — Une scène de la célébration du Mérite Agricole, à l'Exposition Provinciale de Québec, en 1926. On y remarque, parmi les principaux personnages entourant le Lauréat de la Médaille d'Or et son épouse, M. Henri Boulais, de Marieville, Rouville, au pied du mât : S. H. le lieutenant gouverneur, M. Pérodeau, l'hon. M. Caron, ministre de l'agriculture, S. H. le Maire de Québec, M. le Dr Martin, président de l'Exposition, Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, M. Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, vice-président de l'Exposition, et vers la gauche : M. le chanoine Garneau, représentant de Mgr l'archevêque de Québec, M. A.-T. Charron, du ministère fédéral de l'Agriculture.

# OCTAVE CRÉMAZIE

*Allocution faite par M. Damase Potvin au cours de la manifestation de mai dernier en souvenir d'Octave Crémazie, au restaurant Kerhulu :*

M. le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Priez pour l'exilé qui, loin de sa patrie,  
Expira sans entendre une parole amie.  
Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,  
Personne ne viendra donner une prière,  
L'aumône d'une larme à la tombe étrangère.  
Qui pense à l'inconnu, qui sous la terre, dort ?

Ces vers mélancoliques et d'inspiration si désespérée de notre poète national n'auraient plus besoin de pleurer l'Oubli. Car l'on pense, aujourd'hui, à l'inconnu qui "sous la terre dort" et, si notre poète exilé fut, par le malheur de l'existence matérielle "isolé dans sa vie" et s'il a fini sur la terre étrangère — qui n'était pas, d'ailleurs, aussi étrangère pour lui, — il n'est plus "isolé dans sa mort". L'on pense à lui. Au bout de cinquante ans ; ce n'est pas trop tôt.

Ce soir, Mesdames et Messieurs, de cette pensée vers le poète qui dort sous la terre étrangère, loin de sa patrie, vous êtes le témoignage. Il a expiré, comme il le dit, sans "entendre une parole amie" . . . Au moins qu'au bout d'un demi-siècle, se fasse entendre cette parole amie. Par la manifestation de ce soir, c'est ce que nous voulons, à défaut de la prière et de l'aumône d'une larme que Crémazie désirait avoir en mourant.

"Les morts vont vite", dit-on, "dans l'esprit des vivants", de même les morts qui font la gloire de notre race. Crémazie est mort voilà seulement cinquante ans et pendant ce demi-siècle, l'on a réussi à oublier où il était né et où il avait vécu. L'on a eu toutes les misères du monde à déterminer si Octave Crémazie est né à la Basse-Ville ou à la Haute-Ville. Puis, plus tard, quand on fut fixé sur ce premier point, l'on se mit à chercher l'endroit précis où il exerçait son négoce de librairie.

Octave Crémazie fut malheureux toute sa vie. Il naquit sous un faux nom, pourrait-on dire, et il mourut sous un nom d'emprunt. En effet, il fut baptisé sous le nom de Olivier et sa mère, par un caprice tout maternel et dont nous n'avons pas ici à chercher les raisons, voulut qu'il s'appelât Octave; et il s'appela Octave jusqu'à son exil. Maupassant aurait eu envie de sourire de ce petit caprice du sort de son collègue du Canada Français, s'il avait appris ce fait quand il écrivait, je ne sais à propos de quoi : "C'était un jeune homme qui semblait s'appeler Octave" . . .

Et Crémazie mourut sous le nom de Jules Fontaine.

Ces avatars n'arrivent pas aux simples mortels. Mais il y a eu plus encore pour Crémazie. Les grands poètes sont généralement malheureux. On dirait qu'au contact de la vie matérielle qu'ils sont appelés à vivre comme les autres, leur mysticisme perd pied, si l'on me permet cette expression terre-à-terre, c'est le cas de le dire. Cependant, il est de ces grands poètes qui semblent plus heureux que les autres . . . mais après leur mort.

Tout dernièrement, dix ans seulement après sa mort, la Belgique réalisait pour son grand poète, le plus grand de ses poètes, son poète national, un hommage que les heures de guerre avaient empêché jusque là. Outre des cérémonies littéraires officielles, le gouvernement belge accordait à Emile Verhaeren, hors des cimetières où la loi autorise les inhumations, les honneurs impériaux d'une tombe dans la concession à perpétuité d'un terrain d'Etat.

Cinquante ans après sa mort, notre poète national, à nous, dort encore sous la terre étrangère et assurément personne ne parle pour lui de la concession d'un terrain d'Etat pour ses restes. Notre poète

national, moins heureux après sa mort que Verhaeren, n'a pas encore repris possession du sol natal.

Que l'on me permette de rappeler, ici, un vœu que j'exprimais voilà déjà, aujourd'hui, vingt-cinq ans, et dont je trouve l'expression dans un vieux cahier de collège que j'exhume, pour la circonstance, d'un tiroir poussiéreux : "Pour ce malheureux poète" écrivais-je dans cette composition de collège, "comme il y a eu le jour de l'Oubli, verra-t-on le jour de la Réparation Nationale? Espérons que les restes du poète, ce jour-là, seront ramenés sur les bords du Saint-Laurent".

Depuis, pas une seule voix autorisée du pays n'a repris ce vœu d'une jeunesse peut-être trop enthousiasme et qui n'avait pas encore pris contact avec les réalités plus égoïstes de la vie. Et pourtant, pour en revenir à Verhaeren, dix ans, en Belgique, ne s'étaient pas écoulés que le désir exprimé par l'épouse de l'auteur de "Toutes les Flandres", que le poète reposât en terre belge, était solennellement réalisé par l'Etat.

Crémazie aura donc toujours été malheureux, sur la terre, même après sa mort. Espérons qu'il jouit du vrai bonheur, là-haut. Nous ne voulons pas croire cependant que le sublime exilé ne dominera jamais les falaises où naquit son génie lyrique si fortement imprégné des odeurs du terroir et où il puisa l'inspiration et le décor de ses poèmes, où il vit peiner ceux de sa race qu'il aimait tant pour leur énergique patriotisme. Comme Chateaubriand, au Grand-Bé, ne montera donc jamais vers lui, à l'heure des marées, la rumeur du fleuve qu'il a tant aimé et si bien chanté ! A l'encontre de Verhaeren et de tant d'autres de ces hommes aimés des dieux, sera-t-il éternellement l'isolé du malheur dans une amère solitude ?

Comme nous aurions aimé, pourtant, que son bombeau, transplanté, au pays natal, fut devenu un centre de ralliement et de piété. Là se manifesteraient, je le crois, dans toute leur spontanéité, la vénération et la reconnaissance d'un petit et jeune peuple qui sait, enfin, aujourd'hui, après avoir été longtemps, trop longtemps oublié, la haute et noble gloire racique de l'un des siens ; réalisant que celui-là fut, à la veille d'heures tragiques, le témoin lyrique et le chanteur admirable de la vaillance, de l'honneur et de l'invincible espérance. Et l'on sait, aujourd'hui, que les chants de Crémazie, protestataires ou consolateurs, avaient d'autant plus pénétré dans les esprits et dans les cœurs, qu'on les savaient ceux d'un homme sincère descendu du plus haut de son rêve.

\*  
\*\*

On sait que Crémazie naquit à la veille de cette époque agitée que termina l'insurrection canadienne de 1837-38. Il fut élevé, en effet, durant cette période où les discussions raciales étaient à l'ordre du jour, où les sentiments de haine s'accroissaient entre les deux races jusqu'à ce qu'enfin éclata la rébellion, seule tache que l'on trouve peut-être dans les pages immaculées de notre histoire. Pour un jeune homme à l'imagination vive et au cœur ardent comme était Crémazie, ces luttes devaient nécessairement avoir beaucoup d'influence sur son âme ardemment patriotique. Lorsque l'Acte d'Union fut en force, il avait dix-huit ans, l'âge des rêves, des illusions et des espoirs. Il se mit à chanter la gloire des aïeux et la beauté de son pays. Et aussitôt, à cette époque tourmentée, succéda la grande période historique, le réveil patriotique de 1860 dont Crémazie fut, par ses chants sublimes, le véritable créateur.

D'ailleurs, à la lutte patriotique, à l'union parfaite qui existait entre les têtes dirigeantes du groupe canadien-français et que constituaient les chefs politiques, les écrivains, l'épiscopat, le clergé, le peuple, pour faire vibrer dans tous les cœurs la corde nationale, il

fallait un poète vraiment national, un poète dont l'âme fut toute entière dans ses vers, et qui sut rendre dignement dans la langue des dieux, les fortes pages écrites par ces athlètes aux poings puissants que furent les pères de nos libertés. Et Octave Crémazie fut ce poète.

Mais, hélas ! voilà qu'un jour, à peine avait-il commencé à chanter, jour néfaste pour la patrie canadienne, le poète disparut. Un scrupule de conscience l'avait forcé de s'expatrier. Je dis un "scrupule de conscience" et je crois bien dire. Les endosseurs d'un formidable billet promissoire lui faussèrent compagnie, un jour, et il crut, en conscience, qu'il était déshonoré à jamais et qu'il devait partir. On a fait du chemin, aujourd'hui, dans le monde des affaires, mais probablement en sens contraire. On compterait assez facilement ceux qui s'exilent à la seule idée d'une banqueroute commerciale.

La fuite, ou la disparition, ou pour mieux dire, le départ d'Octave Crémazie ne semble pas avoir causé une trop forte sensation à Québec. On sait que nul n'est prophète en son pays et ses magnifiques chants n'avaient pas encore remué outre mesure la fibre patriotique de la masse.

Voilà donc le poète disparu. Comme il le dit lui-même, plus tard, dans une lettre à sa mère écrite en août 1872, pour ceux qui avaient eu connaissance de son départ, il ne partait que pour Montréal, même pour sa mère à qui il demandera pardon de l'avoir trompée en cette pénible circonstance. Seul son frère Jacques, qui fut sa providence pendant son exil, était au courant et savait qu'en partant, les portes de l'exil se fermaient pour toujours sur son pauvre Octave à qui, détail touchant, il prêta son "macfarlan" que le poète conservera longtemps comme une relique précieuse dans son exil.

Il est émouvant de lire, dans cette lettre d'Octave à sa mère, lettre écrite à l'occasion de la mort de Jacques, les souvenirs tout à fait intimes et particuliers de son départ de Québec : cette porte d'entrée de la Maison de la Côte de Léry que son frère ferme sur lui et qui est, écrit-il, "comme la barrière éternelle qui devait me séparer de ma famille". Mais le temps qui nous est permis, ce soir, me commande d'être court et de résumer. Au reste, à part ce qu'il nous dit lui-même dans ses lettres à sa mère et à ses frères, l'on ne sait pas grand chose sur la vie que mena, là-bas, à Paris, le grand exilé, en France.

Car l'on finit par apprendre, à Québec, que le libraire de la rue de la Fabrique était en France. On l'apprit une dizaine d'années après. Ce que nous pouvons discerner dans ses lettres et dans son journal du siège de Paris dont il fut l'une des victimes, en 1870, c'est que cet exil du poète de "Carillon" ne fut qu'une suite à peine interrompue de temps à autre, de crises douloureuses.

D'abord, il fut malade pendant de longues semaines d'une fièvre cérébrale, seul dans une mansarde d'une pension de Paris ; il ne doit là vie qu'à un ami connu autrefois au Canada M. Hector Bossange, qui vint, un jour, lui tendre la main et lui offrir l'hospitalité de son château de Citry, en Champagne. M. Bossange lui sauva la vie et ne le quittera plus.

Puis, de retour à Paris, ce fut la course décevante et perpétuelle à l'emploi, à la position à obtenir pour vivre. M. Bossange lui procure quelques agences particulières, sans importance mais qui lui permettent de vivre. A part quelques mois de séjour au Havre où il mourut plus tard, et à Bordeaux, il vécut à Paris et toujours seul occupant un petit garni sous des toits, tantôt dans un quartier, tantôt dans un autre, sans amis, sans distractions, sans cesse en face de lui-même, toujours traînant le boulet de l'exilé.

Et les crises douloureuses, voyons-nous, à travers ses lettres, succédaient aux crises douloureuses. Oh ! si la vraie poésie est l'expression sincère de l'âme et du cœur, personne ne devrait jamais douter de la douleur exprimée dans certains accents de notre poète et, particulièrement dans ces vers si terriblement mélancoliques que je citais au début de cette modeste causerie :

Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,  
.....

Et, en effet, à sa dernière heure, Octave Crémazie n'a pas eu la consolation de voir à son chevet un seul de ses compatriotes. Une main étrangère lui a fermé les yeux. Fidèle à son malheur, jusqu'à la

fin, la famille Bossange a été la dépositaire de ses dernières volontés et a suivi sa dépouille mortelle au cimetière du Havre.

Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,  
.....

A part que dans certaines strophes de Chenier partant pour l'échafaut, où, dans la littérature poétique française, peut-on trouver des accents aussi naturellement sincères et aussi simplement émus ? Poésie du cœur et de l'âme, quoi ! Vraie poésie, enfin !

"Isolé dans sa vie..." L'on apprend, dans sa ville natale, sa disparition dix ans après et, cinquante ans après sa mort, l'on cherche encore le lieu précis où il a vécu.

"Isolé dans sa mort..." En 1881, Faucher de Saint-Maurice, de passage au Havre, cherche, en vain, la tombe de notre Octave Crémazie. Le cimetière du Havre est situé à Ingouville et Faucher de Saint-Maurice, à la date du 24 juillet 1881, écrit après ses recherches : "Si Crémazie est enterré à Ingouville, il a probablement été mis dans la fosse commune". Mais, heureusement, un peu plus tard, M. Sénéhart, archiviste de la ville du Havre, donne des renseignements utiles et qui conduisent à la découverte de la tombe du poète. L'on trouve, en effet, dans le cimetière de Havre-Ingouville, une croix penchée, trop penchée pour qu'on la vit d'abord, cette inscription :

JULES FONTAINE

âgé de 48 ans.

Décédé le 11 janvier 1879

Priez pour lui.

Priez pour l'exilé qui, loin de sa patrie,  
.....

Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort  
.....

Dix ans après son départ de Québec, l'on apprend, par hasard que Crémazie vit en France.

Huit ans après sa mort, au Havre, l'on trouve, par hasard aussi, sa tombe et la croix qui l'indique ; et celle-ci porte un faux nom...

Quelques années après sa mort, l'on cherche son acte de baptême et l'on découvre qu'il n'avait pas reçu, sur les fonts baptismaux, le nom qu'il a porté à Québec.

Trente ans après sa mort, l'on ignore encore s'il est né à la Basse-Ville ou à la Haute-Ville.

Cent ans après sa naissance, l'on n'ose pas se prononcer sur le lieu précis où il a vécu pendant les quelques années de sa vie d'homme à Québec.

Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort  
.....

Qui a pu l'être plus alors qu'Octave Crémazie, alias Olivier Crémazie, alias Jules Fontaine ?

Mais, heureusement, Mesdames et Messieurs, ce soir, vous êtes venus faire mentir la dernière partie de cet alexandrin si triste et si accusateur qui, comme certains vers de Musset, lorsqu'on en parle deviennent, dans l'esprit, comme une obsession. Musset a pleuré ces deux magnifiques vers :

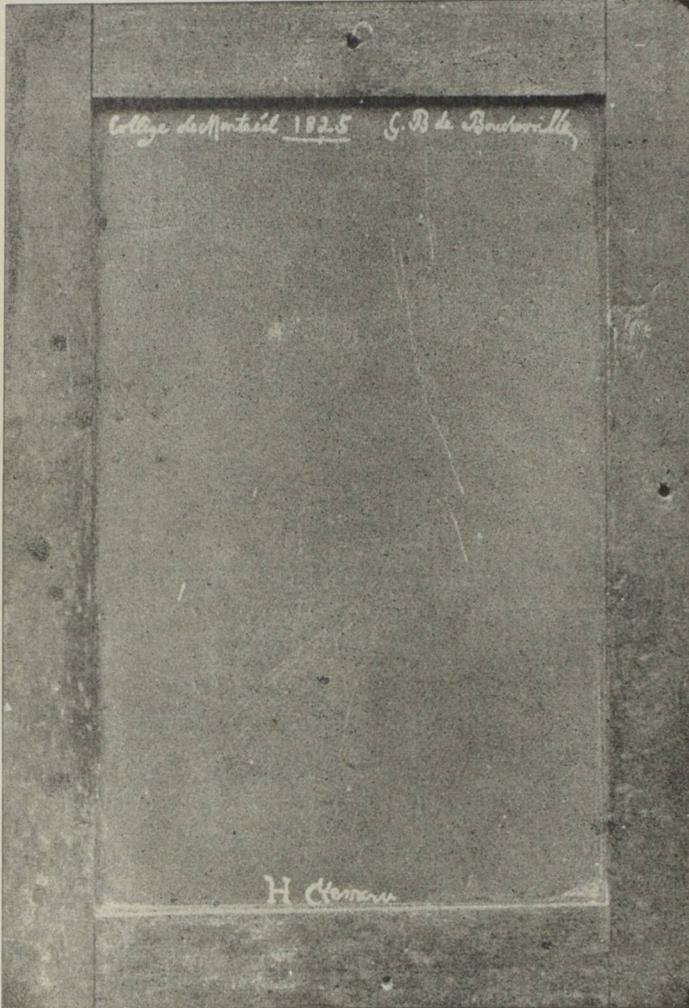
Les chants désespérés sont les chants les plus beaux  
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots

Mesdames et Messieurs, quels chants plus désespérés et quels chants plus remplis d'immortels sanglots que ceux-là, chantés après vingt-cinq ans d'exil suivi de la mort solitaire :

Priez pour l'exilé qui, loin de sa patrie,  
Expira sans entendre une parole amie.  
Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,  
Personne ne viendra donner une prière  
L'aumône d'une larme, à la tombe étrangère.  
Qui pense à l'inconnu qui, sous la terre, dort ?

# UNE ARDOISE CENTENAIRE

1825-1926



Cette antique ardoise a appartenu jadis à M. P.-G. Boucher de Boucherville, l'auteur célèbre de l'un de nos plus intéressants romans canadiens : *Une de perdue, deux de trouvées*.

Vieille de plus de cent ans, cette ardoise de pierre pèse exactement deux livres et deux onces et demie et semble apparemment avoir une épaisseur d'un huitième de pouce.

Encadrée solidement en merisier, les coins fortement reliés par de bonnes mortaises attestent le travail du bon ouvrier de chez nous. Son cadre a un pouce et demi de largeur et a les extrêmes dimensions de neuf pouces et sept-huitièmes de largeur par quatorze de hauteur. Son épaisseur est de neuf-seizièmes de pouce. En examinant cet encadrement de près, on reconnaît bien le travail silencieux et fait dissimulément par l'écolier. On y trouve trois trous faits sans doute avec un canif ou un clou quelconque. Ces trous servaient simultanément à fantaisie à passer la corde qui retenait l'éponge en fréquent usage alors. Sur l'ardoise elle-même sont gravés, avec le même outil pour trouage sans doute, quelques mots qui signalent bien l'âge et le nom de son propriétaire d'alors. On peut facilement lire ces mots dans la partie supérieure de l'ardoise : "Collège de Montréal, 1825, G. B. de Boucherville". Au bas de ladite ardoise, un peu moins bien lisible, semble le nom d'un confrère ou professeur du collège du temps.

Quoiqu'aucun acte judiciaire ne puisse l'attester, cette ardoise, de toute évidence, a été à l'usage de celui qui fut pendant vingt-deux ans greffier du Conseil législatif de cette province (du 29 octobre 1827 jusqu'en 1889, date de sa démission), Pierre-Georges Boucher de Boucherville étant né à Québec, le 21 octobre 1814, du mariage de Pierre-Amable de Boucherville et de Marguerite-Amélie de Bleury. Il est de toute vraisemblance qu'à l'âge de onze ans (en 1825) Pierre-Georges fut élève au collège de Montréal.

Le 26 janvier 1837, il fut admis avocat. Il était le frère de l'ancien premier ministre (à deux reprises) de cette province, l'honorable Charles Boucher de Boucherville.

L'attrait des bords enchanteurs de l'île d'Orléans avaient particulièrement captivé Pierre-Georges Boucher de Boucherville, puisqu'il alla se fixer à Saint-Laurent, I. O., où il décédait le 6 septembre 1894. Plusieurs années après, son épouse décédait au même endroit et par suite sa propriété passait aux mains de sa succession.

Quelque temps après la mort de son épouse, le même charme qui avait jadis fasciné feu Pierre-Georges Boucher de Boucherville, se retrouvait au même degré, dans monsieur Wilfrid Giguère, pressier de son état aux ateliers typographiques du *Soleil* et demeurant sur la 4e Avenue de Limoilou, au numéro 80, Québec. En juillet 1916, ce dernier faisait l'acquisition de la villa de Pierre-Georges Boucher de Boucherville. Cette villa partiellement meublée renfermait en outre d'autres objets intéressants : un portrait à l'huile de l'honorable Boucher de La Bruère, ancien surintendant de l'Instruction publique, une photographie des membres du Conseil législatif de son temps, dont il était le greffier, une copie des armoiries de la famille de Boucherville, un piano anglais qui date de 1848, de la vaisselle et des argenteries très anciennes, un fauteuil et une table du style Louis XVI et enfin l'ardoise célèbre, dont les détails ci-haut prouvent bien l'authenticité de son âge, de son présumé propriétaire et, de ce fait même, sa rareté comme objet classique.

Pierre de SAINT-AUBIN

On a coutume de croire que'il y a deux races distinctes, les hommes d'action et les rêveurs. Mais entre ces extrêmes se trouvent les innombrables intermédiaires, c'est-à-dire l'humanité.

\* \* \*

Il n'est rien de plus terrible, je pense, pour l'âme douée d'une imagination vive qui se sent même embrasée d'une étincelle de génie, que cet âge qui sépare l'enfance de la virilité, je peux dire l'adolescence, et même une partie de la jeunesse. Cette âme sensible à toutes les beautés qui l'environnent brûle de les reproduire au dehors, mais le terme de l'enfantement n'est point venu et elle en éprouve déjà toutes les douleurs. De là ces mélancolies fréquentes et profondes, ce vague de pensées qui, ne sachant où se reposer, s'envole au pays des chimères, de là cette inquiétude jalouse à la vue des ouvrages sublimes, ces nobles larmes d'envie et d'émulation. Ainsi pleurerait Thémistocle à la vue des trophées de Miltiade et César au nom d'Alexandre. C'est le travail du génie prêt à faire éclore des merveilles.

\* \* \*

A un certain degré de charme, il y a nécessairement vertu.  
—Henry CHAMBLY.

EN MARGE DE LA BAGARRE

## BAPAUME ET NESLES

Fragment d'un brouillon d'un journaliste :

“ Nous voici à l'entrée de Bapaume. La route traverse six réseaux de fil de fer barbelé, et trois séries de tranchées que les boches avaient patiemment préparées. Nous franchissons ces obstacles et alors la dévastation de la ville nous apparaît dans toute son horreur. Nous ne voyons partout que des maisons qui achèvent de se consumer et de s'effondrer avec des craquements sinistres. Dans cette destruction gigantesque, nous avons vainement cherché, d'un bout de la ville à l'autre, un seul monument intact; ceux qui n'étaient pas encore écroulés flambaient et menaçaient à chaque minute de s'abîmer sur nous. Des pauvres choses d'intérieur, de vagues vêtements, des chaussettes, des bretelles, des livres, des lettres, encombraient les chaussées et cela faisait pleurer de pitié ! ”

“ Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, les boches ont volé la statue du général Faïd'herde, et ont mis à sa place un tuyau de poêle, dont ils ont dirigé la menace ridicule du côté des troupes britanniques. ”

“ Au moment où nous pénétrions dans Bapaume, dans l'après-midi du dix-sept mars, le chef de la Kommandatur allemande à Nesles, mandait le maire et lui annonçait que le lendemain dimanche, l'armée allemande évacuerait la ville. Cette nouvelle officielle avait couru les rues, mais les derniers habitants n'osaient trop se réjouir, car depuis plusieurs jours, les boches avaient concentré dans Nesles les civils des villages voisins, après avoir détruit leurs habitations. Les réfugiés sans ressources encombraient les maisons des habitants de Nesles et compliquaient les difficultés du ravitaillement. Puis, les boches firent évacuer les faubourgs, si bien que dans la soirée du dix-sept, trois mille personnes se trouvaient au centre de la petite cité. On avait vu les allemands préparer des mèches de paille enduites de goudron, et des torches imbibées d'essence, qu'ils avaient rassemblées dans les maisons les plus centrales. Que voulaient-ils faire ? Mettre le feu à la ville, au dernier moment, en y laissant la population civile ? Une équipe d'une centaine d'hommes semblait avoir été désignée pour la destruction de ce qui restait debout. ”

“ La soirée du dix-sept mars fut remplie d'angoisse : n'avait-on pas déjà assez souffert au cours de ces derniers trente mois d'occupation allemande ? ”

“ Les troupes boches défilèrent toute la nuit, les cyclistes, les derniers, quittèrent la Place d'Armes à sept heures le dimanche matin. ”

“ La population civile, dans l'effroi, demeurait terrée et ne sortait pas. Soudain, à neuf heures, un cavalier français, un officier de hussards parcourut la grande place en annonçant :

— “ Dans quelques instants, les anglais seront ici. ”

“ Nos soldats arrivèrent en effet, bientôt, avec leurs bonnes faces joyeuses. Nous arrivâmes à Nesles quelques heures après eux, mais la population civile n'était pas encore revenue de son étonnement. Les habitants rassemblés sur la place publique acclamaient la musique écossaise, et l'air grave des cornemuseurs faisait contraste avec la fièvre de l'auditoire ; les enfants regardaient bouche bée les étranges musiciens en jupons, aux jambes nues, immobiles comme des statues. ”

“ Il fallait remarquer l'air famélique des habitants, les figures aux traits tirés, jaunies, prématurément fanées, le visage maladif et souffreteux des enfants. ”

“ Une vieille poussait une brouette, chargée de menus objets : Enfin, disait-elle, je puis aller chez-moi. Ils n'auront toujours pas eu cela, les voleurs ! ”

“ Trois vieillards pleuraient ensemble à chaudes larmes, et une jeune fille serrait la main d'un soldat britannique en lui disant :

“ Merci ”.— Et de petits enfants sanglotaient en murmurant : “ Ils m'ont pris ma maman ” !

“ Ainsi, le chœur des enfants se joignait au chœur des vieillards et des femmes pour maudire les boches coupables de l'infamie de la déportation de 1916-17. ”

“ Car, la chose est vraie : les allemands ont enlevé des femmes à Nesles, comme à Noyon, et comme un peu partout dans le Nord. Ils ont emmené, il y a quelques semaines, 164 jeunes filles et femmes dont on n'a plus entendu parler. ”

“ L'existence de ceux qui demeuraient n'était guère meilleure ; tous vivaient sous la perpétuelle menace de la prison et de la mort. Il était interdit à la population civile de sortir des maisons entre cinq heures du soir et sept heures du matin. Les hommes, dont 180 d'ici ont été déportés en Allemagne, étaient soumis à des appels fréquents de la part de la Kommandatur. Ils devaient alors défilier, chapeau à la main, devant les officiers boches. Ces hommes étaient contraints de travailler pour les besoins de l'armée allemande, alors qu'il leur était interdit de cultiver leur champ et leur jardin. La population civile était nourrie par le comité américain de ravitaillement, auquel tout le monde se plaît à rendre hommage. ”

“ A Nesles, comme partout ailleurs, les boches avaient scié les arbres fruitiers, ou quand le temps leur avait manqué, ils avaient, à coup de hache, fait sauter l'écorce sur une large étendue afin de précipiter la mort des arbres ”.

\*  
\* \*

A côté de ces témoignages en nature, ces récits entendus sur place par mes amis de rencontre, sortaient de la bouche des captifs avec un accent de farouche énergie, qui marquait que chez-eux la haine du Boche l'emportait encore sur la joie de la délivrance !

\*  
\* \*

## LE SECTEUR D'ARRAS

*Un anniversaire*

Il me faut revenir à Tottenham, quelques jours avant les événements que je viens de raconter.

La bataille de Vimy n'a pas encore été livrée, mais chaque soir nous faisons des raids à la grenade, et nous ramenons des prisonniers. Nous faisons des pertes chaque jour, cela va sans dire, car l'artillerie allemande augmente comme nous ses tirs de barrage à mesure qu'elle voit la Vallée du Souave s'emplier d'hommes et de canons, et quelle que soit la protection que nous offrent nos hautes tranchées transversales, il ne s'écoule pas une heure sans que nous ayons à enregistrer des noms de morts et de blessés. La nuit, sauf les soirs de bombardement général, les gros canons se taisent presque tout à fait, mais alors des milliers de mitrailleuses les remplacent et font pleuvoir une abondante grêle de balles sur les deux flancs de la colline. Nous subissons alors d'autres pertes parmi les travailleurs nocturnes, qui construisent des emplacements pour nos canons nouveaux, ou les pionniers qui déplacent et amènent à pied d'œuvre ces grosses pièces.

\*  
\* \*

Je suis de garde, ce soir, seize mars, et il me semble que cette nuit neigeuse va s'écouler comme tant d'autres, sous le claquement des mitrailleuses, et sous les lueurs multicolores des fusées allemandes.

A deux heures, mon service sera fini, ici, mais je devrai partir à l'aube avec un officier qui doit inspecter certains travaux du génie dans Saint-Laurent-Blangy et dans la ville même d'Arras. Nous devons donc passer la journée chez Robespierre : j'ai une carte d'Arras, et pour peu qu'on m'en laisse le loisir, et pourvu que les boches ne nous bombardent pas trop, je me fais fort de retrouver la maison natale de l'*Incorruptible*, ou son emplacement.

\*  
\* \*

A deux heures, j'enlève ma capote dégouttante de pluie et pleine de boue, et je me jette tout habillé, tout botté, sur mon "bunk" insalubre. Je songe en fermant l'œil que nous sommes au dix-sept mars et que j'ai quarante ans ce matin... Étrange lieu pour fêter mon anniversaire de naissance ! Perdu dans le fond d'une sape, à cent pieds sous terre, je n'ai pour tout réconfort que la sécurité de quelques heures, et le refuge dans le sommeil. Morphée nous fait oublier les horreurs de la guerre, et nous transporte parfois dans les domaines fleuris des songes enchanteurs ! Sans doute, le réveil en est d'autant plus douloureux, mais contre le sentiment de tant de malheurs, contre la sensation de tant de souffrances, la fuite dans le rêve est le seul remède que j'aie à ma disposition ! J'ai quarante ans, et mes rêves sont encore pleins de souvenirs de jeunesse, et pleins d'espoir d'un bonheur inconnu ! Mais en face de la mort qui nous guette, les réveils sont affreux ! Sauf par l'absence de l'accent lyrique

et de l'élevation poétique, je ressemble à l'"Homme" de Lamartine :

" Qui entendit de loin dans le divin séjour  
" L'harmonieux soupir de l'éternel amour,  
" Les accents du bonheur, les saints concerts des anges,  
" Qui dans le sein de Dieu, célébrait ses louanges,  
" Et s'arrachant du Ciel, dans un pénible effort  
" Son œil, avec effroi, retomba sur son sort " !

\*  
\* \*

N'importe le réveil et les horreurs de demain : allons dormir et tâchons de rêver !

\*  
\* \*

Dans l'obscurité du tunnel, ma pensée flotte sur mon pays, que j'ai quitté il y a huit mois, et dont je n'ai plus que de vagues nouvelles, par les journaux et par des lettres soumises à la censure. Je sais que ma famille se porte bien, mais que sont devenus mes amis de l'Ouest ? Qu'est devenue cette société si joyeuse d'Edmonton, où les deux éléments français et anglais étaient si unis, si sympathiques l'un à l'autre, quand il s'agissait de plaisirs extérieurs, de soirées musicales, de récréations en plein air ? J'oublie ce soir que j'ai quarante ans, et mon cœur toujours jeune s'en va là-bas folâtrer avec les groupes les plus joyeux !

C'est la meilleure façon d'oublier la guerre.

J.-Aug. GALIBOIS



PAYSAGE ET SCENE DU TERROIR.— Le monument Laurier à Ottawa. Le mercredi, 3 août, avait lieu le dévoilement d'une statue de Sir Wilfrid Laurier, située près du bloc de l'Est sur un tertre dominant la rue Wellington, la grande plaza transpontine de la capitale, la gare Union, le Château Laurier, etc. La cérémonie dura environ une heure. Mais comme elle fut impressionnante et digne de celui dont on honorait la mémoire, digne des hauts personnages qui la présidèrent et de l'éloquence des orateurs qui consacrèrent la gloire et l'immortalité de Laurier, aux applaudissements d'une foule attendrie par l'émotion d'un souvenir bien vivace. S. E. le Gouverneur général présida la cérémonie, S. A. R. le prince de Galles fit le dévoilement. La vignette ci-dessus représente le monument Laurier, puis vers la gauche Lord Wellington, à l'extrême gauche le prince Georges. Cette statue est l'œuvre de M. J.-E. Brunet, artiste-sculpteur, de Montréal.

## Gains d'hier et conquête de demain

par G.-E. MARQUIS

Dans le cours des vacances, le temps est bien propice, me semble-t-il, à quelques réflexions sur l'enseignement et la formation intellectuelle et morale des enfants et de la jeunesse.

Un sociologue l'a déclaré depuis longtemps : " Toute réforme sociale doit être jetée dans le cerveau des enfants, à l'école ".

Cette idée a été bien comprise par plusieurs de ceux qui, chez nous, ont la direction de notre enseignement et de tout ce qui se rattache à la formation de l'enfance.

L'on sait combien peu ont été encouragés les auteurs canadiens et combien peu leurs livres se vendaient jadis. Pour remédier à cette lacune, une loi fut passée, il y a une couple d'années, décrétant que, dorénavant, les commissions scolaires, dans l'achat de livres de prix pour les enfants, à la fin de l'année, devraient consacrer au moins 50% des déboursés faits à cette fin, à l'achat de livres canadiens.

Il importait de savoir comment cette injonction serait reçue de la part des commissions scolaires et quel cas l'on en ferait.

L'honorable Surintendant de l'Instruction publique mit les intéressés au courant de la nouvelle loi et les pria de bien vouloir s'y conformer rigoureusement.

Il nous tardait de recevoir l'état financier des corporations scolaires, afin de constater quelles sommes l'on avait consacrées, au cours de l'année dernière, à l'achat de livres canadiens.

Sur une somme de \$106,000 dépensée à cet effet, l'on a payé près de \$60,000 pour des livres de prix canadiens. Nous considérons que c'est là un très beau résultat et nous sommes heureux que les commissions scolaires aient si bien compris, dès le premier appel, le devoir qu'elles avaient à remplir à ce sujet, envers nos compatriotes.

Souhaitons que ce succès ira en augmentant et que l'on verra bientôt les auteurs de chez nous mieux encouragés et que leurs livres circuleront plus nombreux et plus librement entre les mains des lecteurs, jeunes et vieux, afin de créer une atmosphère et une mentalité qui soient bien canadiennes.

\*  
\* \*

En effet, avons-nous bien, chez nous, une mentalité canadienne, et notre patriotisme ne serait-il pas ce que l'on appelle communément du chauvinisme? Sommes-nous complètement émancipés, au point de vue intellectuel aussi bien qu'au point de vue économique?

Voilà deux questions complexes et qui demanderaient un développement assez considérable. Pour l'instant, nous ne voulons pas entrer dans trop de détails, mais tout simplement dire en peu de mots notre pensée à ce sujet.

Dans la province de Québec, vivent les plus Canadiens de tous les Canadiens, croyons-nous, mais notre mentalité se décolore lentement par l'infiltration de la littérature étrangère, tant américaine que française.

En dehors de certaines Histoires du Canada, dont quelques-unes très bien faites, nous avons peu de volumes qui nous permettent de créer une atmosphère ou une ambiance où domine la mentalité canadienne. A la petite école, aussi bien qu'au collège, jusqu'à tout récemment, l'on n'avait que des livres français à mettre entre les mains des jeunes lecteurs. De plus, tout en cherchant à inculquer du patriotisme dans l'esprit de la jeune génération, l'on faisait souvent fausse route en lui apprenant à détester les autres races qui habitent la terre canadienne, confondant ainsi haine, mépris et étroitesse, avec patriotisme, esprit civique et largeur de vue.

L'achat de livres canadiens en plus grand nombre a sans doute contribué à corriger un peu ce défaut, mais nous avons peu, jusqu'à date, de livres à la portée de l'enfance et de la jeunesse. Souhaitons

que ce nombre soit augmenté de quelques unités, grâce à un concours organisé par les Auteurs Canadiens, dont le résultat sera connu avant longtemps. D'ores et déjà, nous pouvons affirmer que plusieurs manuscrits méritent d'être imprimés et que les livres qu'ils formeront aideront à créer chez nous plus rapidement et plus sûrement une vraie mentalité canadienne.

\*  
\* \*

Nous venons de voir dans quelle prison a évolué notre cerveau, depuis presque toujours. Bien des raisons ont retardé notre émancipation intellectuelle, et bien des causes ont aussi mis une entrave à notre développement économique.

Il semble, toutefois, qu'une ère nouvelle se soit levée pour nous et qu'un horizon plus vaste se soit dégagé devant nos rayons visuels.

Notre émancipation intellectuelle n'est pas encore complète, mais il y a des signes précurseurs de sa délivrance et nous avons tout lieu d'espérer que, dans un avenir rapproché, nous aurons des vues plus larges, des connaissances plus variées et un patriotisme plus canadien que celui que nous avons cultivé jusqu'à présent.

Les éducateurs sont de mieux préparés à remplir leur rôle et nos maisons d'enseignement secondaire et supérieur ont enfin des foyers de pédagogie où vont se former les titulaires de leurs différentes chaires.

De plus, l'on voyage davantage ; l'on va voir ce qui se passe ailleurs ; l'on se rend compte des procédés et des méthodes employés chez nos voisins, pour lutter et se rendre maîtres des difficultés qui se présentent, dans toutes les sphères de l'activité humaine.

Dans le domaine économique, nous avons été jusqu'ici astreints à des méthodes qui ont empêché notre épanouissement et c'est pour quoi, même chez nous, sur le sol défriché par nos pères et dans la province qui est notre petite patrie, nous en sommes encore à la merci d'étrangers dont nous continuons, trop souvent, à être les simples serviteurs.

Jusqu'à présent, il semble que l'individualisme ou le manque de coopération a été pour nous, au point de vue économique, une entrave à la formation d'une classe conquérante. En outre, aucune direction ou, dans tous les cas, une direction trop molle a été laissée à chacun, et c'est ce qui explique comment il se fait que nous n'avons pas encore acquis les connaissances et les moyens de défense nécessaires pour, non seulement rester maîtres de nos richesses naturelles, mais savoir les exploiter à notre profit.

Que serait-il arrivé, chez nous, s'il n'y avait pas eu une direction, en fait d'organisation scolaire?

Comment les nouvelles régions de colonisation auraient-elles pu se développer, s'il n'y avait pas eu un rouage spécial pour y préparer la venue des colons?

Dans quel état serait aujourd'hui notre voirie, si un pouvoir public n'avait pas pris l'initiative du mouvement de sa réfection et n'avait pas coordonné les efforts?

Nous pourrions multiplier les points d'interrogation, mais cela suffit pour faire comprendre qu'au point de vue des affaires économiques, nous avons besoin d'un rouage spécial qui travaillerait plus efficacement et plus rapidement à notre émancipation ; en restant attachés à des coutumes répressives et en restant cramponnés à un traditionalisme routinier, nous éloignons le jour de notre entière liberté.

\*  
\* \*

Comme on le voit par les lignes qui précèdent, nous avons fait des gains, dans différents domaines, chez nous, et il ya tout lieu de nous réjouir des progrès accomplis, surtout depuis quelques années, grâce à l'orientation qui a été donnée par les autorités. Nous vivons heureux et en paix, dans une province prospère ; notre régime municipal et paroissial est superbe ; l'industrie commence à créer, un peu partout, des centres de consommation et le cultivateur en ressentira de plus en plus les effets les plus bienfaisants.

Toutefoi, il y a encore bien des conquêtes à faire, bien de fausses idoles aussi à renverser, et c'est pour y arriver que nous avons exposé en peu de mots quelques lacunes de chez nous et que nous voulons faire comprendre qu'il nous faut sortir de notre habitat ordinaire si

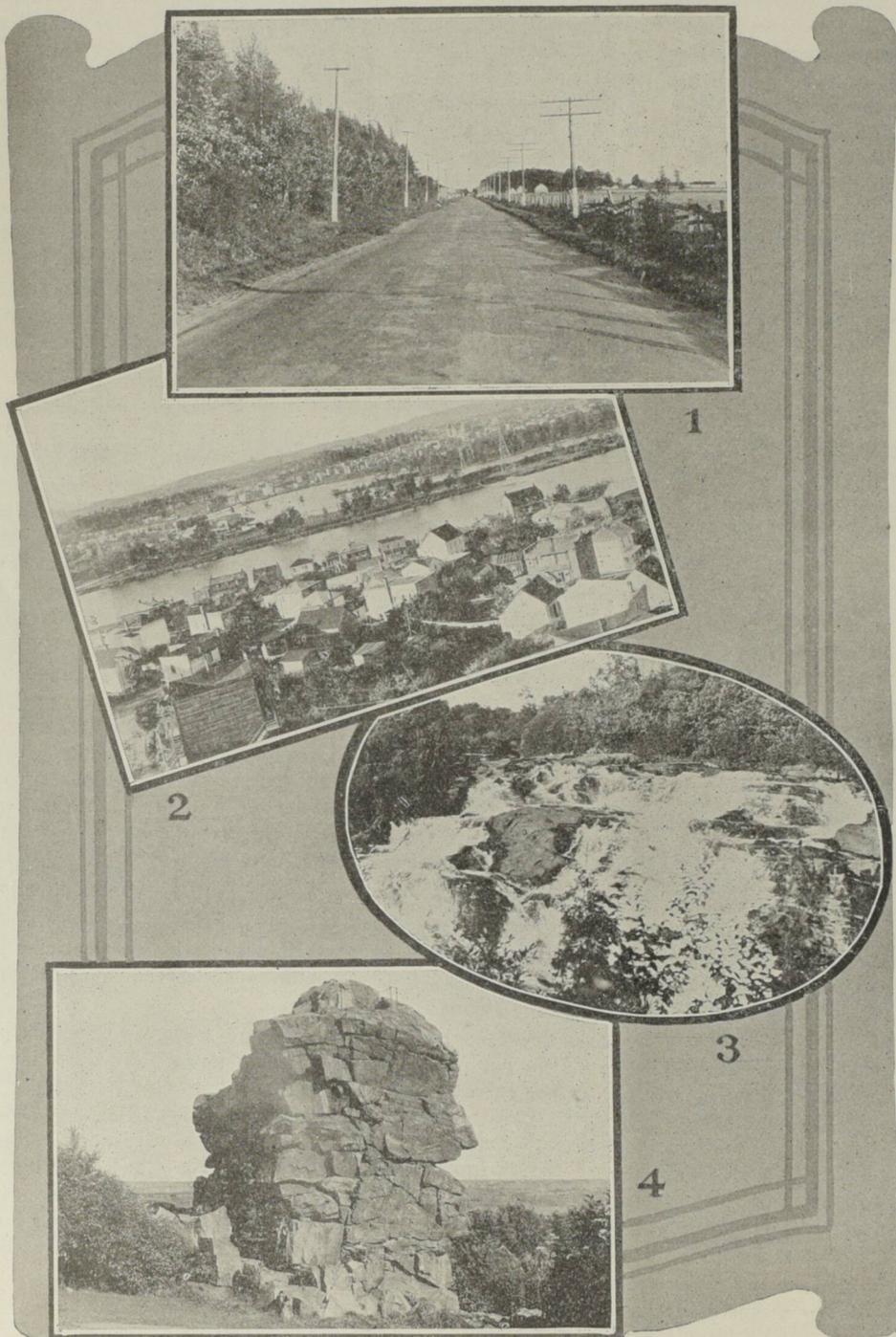
nous voulons bien nous rendre compte du travail qui s'accomplit ailleurs et des méthodes employées pour exécuter ce progrès.

Inutile de se mirer continuellement devant une glace et de crier à tout vent, et bien souvent sans raison : "Honneur à la province de Québec", quand il nous reste tant de chemin à parcourir et tant de combats à livrer pour arriver à notre émancipation intellectuelle et économique, et pour atteindre l'épanouissement désirable, dans toutes les sphères.

"Grandir ou mourir."

Tel était le cri lancé par l'honorable M. A. David, dans une conférence publique donnée à Québec même, l'hiver dernier.

Sachons reconnaître nos faiblesses et travaillons ferme en vue des conquêtes de demain.



**PAYSAGE ET SCENE DU TERROIR.**— 1. La route de Trois-Rivière-Grand'Mère, près de S.-Louis de France. 2. Vue générale de Shawinigan. 3. Les Chûtes près de Shawinigan. 4. "La Grand'Mère", rocher dont la ville de Grand'Mère tire son nom.

(Coutoieis du ministère de la voirie.)



# CAUSERIE LITTÉRAIRE

UN PÉRIL SÉRIEUX POUR NOTRE LITTÉRATURE

par Aimé PLAMONDON

Il est incontestable que notre production littéraire est trop, beaucoup trop considérable. Voilà, certes, une affirmation qui en surprendra plusieurs et en fera peut-être récriminer quelques autres. Je la maintiens cependant, car elle est rigoureusement exacte. Mais je m'explique, pour ne pas avoir l'air de jouer du paradoxe, ce que j'ai en horreur. Nous produisons trop d'ouvrages, dis-je, et pas assez d'œuvres véritables. Ceci dans tous les genres, y compris le théâtre où nous n'avons pour ainsi dire rien, ce qui s'explique, et le roman où nous n'avons pas grand'chose, ce qui s'explique beaucoup moins bien.

En revanche, nous avons d'innombrables recueils de poésie, des études historiques en grand nombre et une multitude d'essais en divers genres. Et ne nous payons pas de mots, n'essayons pas de nous leurrer de chimériques illusions cruellement démenties par les faits, toute cette production se lit peu et ne se vend, pour ainsi dire, pas.

A qui la faute, la plus grande faute ? Au public ? Non. Aux conditions encore assez pénibles de notre vie sociale et économique ? Non plus. La plus grande faute, elle est à nos auteurs, c'est-à-dire à bon nombre d'entre eux.

Comment, dans un pays comme notre province, inondé de la production française, généralement si soignée, nous croyons qu'il suffit à l'un d'entre nous de ramasser un beau jour ses souvenirs plus ou moins disparates de lectures, d'assaisonner cela de réflexions qui ont traîné partout, au point de n'être plus à personne, étant à tout le monde, de joindre le tout par un lien le plus souvent imaginaire et de présenter le mélange dans la vitrine d'un libraire, après l'avoir inséré dans une couverture assez voyante, nous croyons que cela suffit à l'un d'entre nous pour être sacré auteur et pour s'entendre saluer partout du noble mais redoutable titre d'écrivain ?

Hélas ! que les réalités déprimantes et brutales doivent désenchanter ceux des nôtres qui ont fait ou font encore ce dangereux rêve ! Et je le répète, que ceux qui ont connu les amertumes de l'insuccès littéraire, les rebuffades cruelles des éditeurs et des lecteurs, pour expérimenter ensuite les légitimes poursuites des imprimeurs, que ceux-là ne s'en prennent qu'à eux, pour un bon nombre. Qu'ils aient le courage de s'avouer que leurs œuvres n'étaient pas au point, qu'elles manquaient de fond ou de forme, parfois des deux, qu'enfin elles étaient dénuées de cette personnalité qui charme et qui, seule, conquiert définitivement le lecteur à l'auteur.

J'entends bien toutes les représentations qu'on pourra me faire à ce sujet. Elles sont classées, cataloguées, étiquetées dans mon esprit depuis longtemps déjà.

C'est vrai que nos auteurs travaillent généralement dans de bien mauvaises conditions, qu'ils ne peuvent consacrer à la composition de leurs ouvrages que certaines heures, prises sur leurs rares loisirs, que le souci du pain quotidien et les exigences de la vie matérielle les tenaillent jusque dans ces instants, qu'enfin, ils ne peuvent compter, en guise d'encouragement, que sur de bonnes paroles, et encore, bien rarement suivies de l'action généreuse qui leur aiderait à conquérir la situation d'indépendance nécessaire à la pleine éclosion de la pensée et au complet épanouissement du talent.

Tout cela est vrai, je le sais et crois le comprendre autant que qui que ce soit. Mais après ? Ces raisons là, toutes excellentes, toutes justifiées, excusent-elles la médiocrité d'une notable partie de notre production littéraire ? Elles l'expliquent peut-être, mais, à mon point de vue, elles ne l'excusent nullement. La médiocrité en art ne s'excuse pas, parce qu'elle ne doit point exister.

Ce qui ne revient nullement à dire que seuls les génies dûment reconnus et consacrés ont le droit de produire quelque chose en littérature, comme d'ailleurs en peinture, en statuaire ou en musique. Nullement. Mais ce qui signifie, par exemple, que lorsqu'on n'est pas bien sûr, après mûre réflexion et après avoir pris l'avis désintéressé de gens vraiment compétents en la matière, lorsqu'on n'est pas bien sûr d'avoir quelque chose d'intéressant à dire et de pouvoir l'exprimer d'une manière correcte et même élégante, on doit s'abstenir d'écrire ou du moins attendre de pouvoir remplir les conditions que je viens d'énoncer.

Nous avons chez nous, Dieu merci, assez d'écrivains, tant parmi les disparus que parmi les contemporains, dont nous pouvons être fiers à juste titre, — Crémazie dont nous venons de célébrer pieusement le centenaire en est un des plus illustres, — pour vouloir que ceux des nôtres qui désirent embrasser la carrière des lettres s'y préparent longuement et soigneusement, et ne risquent pas, par des œuvres incomplètes et inférieures, de compromettre irrémédiablement notre avenir littéraire.

C'est pour le sauvegarder et le préparer, dans l'humble mesure de mes forces, cet avenir littéraire que je rêve beau et glorieux pour ma race, et qui le sera, si nous le voulons, que je me permets de faire aujourd'hui ces quelques considérations que je m'efforce de m'appliquer rigoureusement, à moi tout le premier.

Aimé PLAMONDON.



PAYSAGE ET SCÈNE DU TERROIR. — Une jolie ferme dans une région de colonisation.



## Ce que le christianisme a fait pour la médecine

Ce sujet est traité dans le beau discours prononcé naguère à l'ouverture des cours de la faculté de médecine de Clermont, par M. le Professeur Imbert-Gourbeyre, discours qui fait le plus grand honneur à la science comme à la foi du docte professeur.

On ne sait pas assez, dit-il, ce que Jésus-Christ et son Eglise ont fait pour la médecine. A Jésus-Christ, nous devons l'honneur d'un véritable sacerdoce, la gloire d'une confraternité divine, la constitution chrétienne de notre profession. A l'Eglise, la conservation de la science antique, la création de l'enseignement médical et des hôpitaux, la protection la plus constante, la plus efficace. Notre histoire est là tout entière pour en témoigner, mais le peu de temps qui me reste m'oblige à en signaler seulement les grandes lignes.

Dès l'origine, le christianisme créa une merveille inouïe, l'armée permanente de la charité ; depuis ce temps, tous les médecins en ont fait partie intégrante. Cette armée, commencée par les apôtres, s'est magnifiquement développée à travers les siècles. A cette heure, elle est encore debout avec tous ses cadres, tout son personnel, plus vivace, plus glorieux que jamais.

Dès les premiers temps de l'Eglise, on vit apparaître, à Rome, les diacres et les diaconesses, établis pour le service des pauvres et des malades. Les médecins chrétiens étaient mêlés aux Laurent, aux Agnès, aux Cécile, aux Fabiola, prodiguant charitablement les secours de leur art. Nombre d'entre eux versèrent leur sang en témoignage de la foi. Ce fut pour la médecine l'époque de la sainteté et des martyrs. Un jour, on parfera cette page glorieuse de notre histoire avec les monuments qui nous restent, les *Acta Martyrum*, les passionnaires, les Dystiques et les découvertes récentes des Catacombes.

Lorsque le christianisme vainqueur prit possession du trône des Césars, il y eut alors, jusqu'à la chute de l'empire romain, toute une période d'honneur pour la médecine. L'efflorescence de la charité chrétienne fut merveilleuse. Chaque église était une puissante société, née de toutes les forces bienfaisantes du peuple chrétien. La charité devint un ministère public sous la direction du sacerdoce ; les clercs étaient préposés aux œuvres charitables sous la main de l'évêque, devenus les pères des pauvres. Nul n'était exclu : les vierges, les veuves, les pieux laïques, comme ces parabolains d'Alexandrie au nombre de plus de mille, se vouaient au service des pauvres et des malades. On vit s'élever de tous côtés des asiles de charité, sous le nom d'*Orphanotrophia*, de *Xenodochia*, de *Nosocomia*. Les médecins étaient au premier rang de cette armée bienfaisante. Ils furent établis dans la plupart des villes sous le nom d'archiatres, et, parmi les archiatres, au degré le plus élevé, les comtes, qui marchaient au premier rang des personnages de la cour à côté des ducs et autres dignitaires.

Mais bientôt l'empire romain allait s'effondrer sous les coups des barbares ; l'Eglise couvrit alors de son manteau protecteur la société éperdue. Les papes, les évêques arrêtaient les invasions et soumièrent peu à peu au joug du Christ les féroces vainqueurs. Cependant, les moines défrichaient le sol, fixaient autour de leurs demeures les populations errantes et conservaient dans d'admirables manuscrits les trésors légués par l'antiquité. La médecine eut alors son époque monastique.

La science s'était réfugiée dans les cloîtres, les médecins étaient la plupart moines ou clercs. Les plantes médicinales furent cultivées au jardin du monastère. On écrivit sur leurs vertus, témoins les ouvrages de Macer Floridus, l'*Hortulus* de Walafrid Strabo, et les œuvres de l'abbesse sainte Hildegarde. Cette médecine monastique se continua jusqu'au quinzième siècle, en nous laissant le célèbre traité de l'anti-moine de Basile Valentin, monument remarquable de chimie et de thérapeutique.

Pendant le moyen âge, l'organisation charitable de l'Eglise produisit des merveilles. Les hospices répandus partout étaient dirigés

par les clercs, desservis par des vierges chrétiennes consacrées, par des sociétés de frères et de sœurs, serviteurs et servantes laïques des pauvres, qui se liaient souvent à ce ministère par des engagements religieux. Ces hospices donnèrent peu à peu naissance aux grands ordres hospitaliers. On vit alors ces sociétés nouvelles pratiquer dans les vastes champs de la charité des œuvres diverses, depuis le service militaire pour la protection des pèlerins et la garde des Saints-Lieux, jusqu'aux soins de certaines maladies contagieuses, comme la lèpre et le feu de Saint-Antoine.

Au sein des hôpitaux prirent naissance ces puissantes corporations qui couvrirent l'Europe de leurs commanderies et la partagèrent en régions appelées langues ou nations.

L'ordre hospitalier des chanoines et des chanoinesses du Saint-Esprit sortit des filiations de l'hospice du Saint-Esprit de Rome, l'ordre des chanoines de Saint-Antoine, d'un hospice de Vienne ; l'ordre militaire et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem procéda d'un humble hospice établi par les croisés. Il en fut de même de l'ordre Teutonique et de l'ordre de Saint-Lazare.

Ainsi, dans ces âges de foi, la médecine eut son époque de chevalerie. On vit alors le médecin, déjà couvert du froc, revêtir l'armure du chevalier, pour guerroyer aussi bien contre les ennemis du Christ que contre les maladies. Si la science immobilisée dans les écrits d'Hippocrate et de Galien fit peu de progrès à cette époque, en revanche, le dévouement s'éleva à de sublimes hauteurs.

Cependant, l'enseignement médical s'inaugurait dans les écoles palatines de Charlemagne.

Plus tard, les papes fondèrent dans toute l'Europe des universités où l'enseignement de la médecine marchait de pair avec celui de la théologie et du droit. C'est de ces magnifiques institutions de la Papauté que datent les progrès de notre science. Si nous devons à la charité chrétienne la fondation des hôpitaux, c'est aux successeurs de saint Pierre que nous devons la création de notre enseignement, ce qui nous a permis de puiser dans les hôpitaux à une source intarissable de savoir et d'expérience : double bienfait qui fut le point de départ des conquêtes de la médecine. Depuis quatre cents ans, combien de pionniers, de chercheurs dans le terrain de l'observation, se sont rendus célèbres par de nombreuses découvertes ! Ainsi s'est réalisée la prophétie de notre charte de fondation, annonçant que *la science du médecin élèverait haut sa tête*.

La science est bien belle, mais il est quelque chose de plus beau encore : c'est le dévouement. Tous ne peuvent pas atteindre les sommets scientifiques, mais tous peuvent s'élever à ces hauteurs où l'on se donne, où l'on se dévoue. La science et le dévouement ont fait de la médecine un véritable sacerdoce.

A l'aurore comme à la décadence des sociétés, on trouve toujours trois hommes, le prêtre, le médecin ou le soldat : trois puissances, trois services sociaux, trois dévouements. Le prêtre s'est confondu souvent avec le médecin. Dans l'antiquité, chez les Egyptiens, la médecine était exercée par les prêtres, tandis que, dans la Grèce, elle fut enseignée et pratiquée dans les temples. Sous le christianisme, après la chute de l'empire romain, la plupart des médecins appartenaient à l'ordre sacerdotal. Ils parvenaient souvent aux plus hautes dignités de l'Eglise. Plusieurs médecins ont été papes. La médecine revendique Albert le Grand, Roger Bacon, Raymond Lulle. Près de nous, Guillaume de Beaufet, qui était d'Auvillac, fut d'abord chanoine, puis évêque de l'Eglise de Paris ; il était médecin de Philippe-le-Bel ; Gui de Chauliac, célèbre chirurgien, né dans le Gévaudan, sur les frontières d'Auvergne, fut chapelain du pape Clément VI. Dans les premiers temps de l'Université de Paris, les régents de faculté étaient tous prêtres ; lorsqu'ils furent laïcisés, pendant longtemps il leur fut interdit de se marier.

C'est une chose remarquable que, pendant de longs siècles, la médecine ait été exercée par le prêtre : la raison en est dans la similitude et les intimités des deux sacerdoce, celui du prêtre et celui du médecin. Si, à cette heure, le médecin n'est plus prêtre au sens absolu du mot, il l'est encore à sa manière. Comme le prêtre, il est d'institution divine : car c'est le Très Haut qui l'a créé, *ceavit erium illum Altissimus*. Il est ministre de Dieu, ainsi que l'a proclamé Gallien, puisqu'il dispense la guérison au nom de Celui qui la donne. Comme le prêtre, il administre des sacrements : que sont les médicaments, sinon des sacrements ou signes sensibles auxquels sont attachées des grâces médicatrices ; d'autre part, le médecin ne reçoit-il pas l'aveu d'une foule de misères, et sa bouche n'est-elle pas également fermée par le secret professionnel ?

Au jour célèbre où Jésus-Christ fonda l'apostolat, il envoya ses disciples *prêcher le royaume de Dieu et guérir les malades* ; messieurs, nous avons reçu la même mission et depuis dix-huit cents ans, les médecins, tout en opérant des guérisons, ont prêché le royaume de Dieu ; ils le prêchent encore.

Quand la science signale les dangers et les excès de tous les agissements humains, que fait-elle autre chose que de prêcher le royaume divin par les bonnes œuvres, dans l'intérêt des individus, de la société et des générations à venir ? Vous comprenez maintenant si la médecine est un sacerdoce, un apostolat.

Elle est, en outre, incessamment consultée par la théologie, la justice, l'économie politique, les gouvernements ; elle en est la lumière, sur les questions les plus diverses. Ainsi encore s'est réalisée la prophétie de notre charte disant que la science du médecin serait louée et admirée en présence des grands, *in conspectu magnorum*.

Mais il est un lieu où le médecin est élevé à un honneur suprême : écoutez.

Hippocrate disait : la vie est courte ; la science, longue à acquérir, *vita brevis, ars longa*. Puis il ajoute : " Il faut que le médecin remplisse son devoir ainsi que le malade, les assistants et ce qui est au dehors. "

C'est que ce divin vieillard avait compris la nécessité du concours de tous, pour le service des malades, service si pénible, si répugnant et parfois si dangereux. Il était réservé au christianisme de réaliser ce concours multiple, par la création du régime hospitalier, et de l'armée permanente de la charité. C'était peu que d'ouvrir des asiles pour recueillir les malades, il fallait créer des dévouements pour les servir. Le prêtre, le médecin, la diaconesse ou sœur de charité se levèrent à la voix de l'Église ; de là naquirent les hôpitaux qui ont couvert le monde.

L'hôpital, le foyer de misères, est aussi un foyer de science et de dévouement. Il est le séminaire et l'école du médecin. Là est le grand livre où il étudie les maladies sur le vif, pour les connaître et les guérir. En créant les hôpitaux sous l'impulsion de l'Église, la charité chrétienne a servi la science aussi bien que l'humanité. Ces édifices hospitaliers portent habituellement le nom d'Hôtel-Dieu, et Dieu se plaît à y récompenser les labeurs des médecins par d'incessantes découvertes.

L'hôpital est aussi un champ de bataille qui a sa gloire et ses dangers. C'est le terrain des maladies contagieuses qui forment souvent de redoutables foyers d'épidémie. Chaque année sont inscrites au nécrologe des hôpitaux de nombreuses victimes de la science et du dévouement, et combien de jeunes élèves qui, frappés à mort par d'invisibles contagions, laissent au cœur de leurs pères de saignantes blessures ! Là, il n'y a de places que pour l'amour de la science, et le dévouement chrétien. Certes, je ne m'étonne pas que la majorité des médecins ait protesté contre ces laïcisations insensées et criminelles qui livrent les pauvres malades à des mains mercenaires. Il y a dix-huit siècles que le médecin sert les pauvres en compagnie du prêtre et de la sœur de charité : c'est là son poste d'honneur. Il tient à y rester, entouré de cette double auréole et de ce double appui.

Et maintenant, après avoir raconté tout un passé glorieux, il est temps de conclure.

Nous sommes sortis du Verbe qui nous a créés ; du Christ qui a été notre chef et notre modèle ; de l'Église qui nous a élevés souvent au sacerdoce et a fondé notre enseignement.

Depuis le christianisme nous appartenons à une génération d'hommes qui est venue non pour être servie, mais pour servir ; qui travaille plus pour l'honneur que pour la fortune, et qui, à l'exemple du maître, passe à travers le monde en faisant le bien.

Grâce au Christ, nous avons été successivement confesseurs martyrs, archiatres, moines, clercs, chevaliers. C'est pourquoi, au milieu des tristesses présentes, j'adjure les médecins de ne point se séparer de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Quel intérêt auraient-ils à renier leur passé et à quitter les hauteurs chrétiennes, pour se précipiter dans les abjections du matérialisme et dans les folies de la libre-pensée ? La science, à coup sûr, y perdrait ; mais nous surtout, nous y perdriions l'honneur de notre profession, qui descendrait vite au mercantilisme pour aboutir au mépris.

Il y a deux cents ans, un de nos chefs d'école s'écriait au milieu de l'Allemagne protestante : il faut que le médecin soit chrétien : *medicus sit christianus*.

Messieurs, je vous laisse sur cette parole célèbre de Frédéric Hofmann, et je terminerai par une prière : O Christ, docteur suprême, soulève de plus en plus de tes mains divines les voiles qui cachent tant de vérités ! O Christ, confrère divin, préserve les médecins des fausses doctrines, confirme-les dans la religion, la science, le dévouement, et sois leur récompense au lendemain immortel !

John-I. BRENNAN.

L'homme qui pense à l'avenir, négligeant ce qui pourra changer, porte son attention sur ce qui ne changera pas.— Hubert BOURGIN.

\* \* \*

Un grand journaliste est par là même un grand écrivain ; un grand écrivain n'est pas nécessairement un bon journaliste.— CHAVENON.

\* \* \*

La sensualité, même incomplète, éveille chez toutes celles qui viennent d'être prises les images et les voix de la mémoire.— BINET-VALMEYR.



“ L'oiseau  
L'oiseau léger, précurseur du printemps  
Craint d'annoncer la saison incertaine.  
D'un vol timide il traverse la plaine  
Et va sonder la glace des étangs.

## DRAPEAUX ET CHANTS NATIONAUX AU CANADA

Par la même proclamation de 1801, l'enseigne rouge portant le "Union Jack" de Georges III, près de la hampe, représentait la marine marchande d'Angleterre, et l'enseigne bleue, portant le même "Union Jack", était réservée à la marine royale d'Angleterre.

En 1865, les vaisseaux appartenant au Gouvernement du Canada eurent le privilège d'arborer l'enseigne bleue, mais celui-ci devait porter en plus les armes du Dominion. Toutefois, en 1892, pour distinguer la marine d'Angleterre d'avec celle du Canada, l'amirauté anglaise assigna l'enseigne rouge portant les armes du Canada pour la marine canadienne. C'est ce drapeau qu'on nomme aujourd'hui le drapeau du Dominion, ou drapeau du Canada.

Ajoutons que, par proclamation royale de 1870, l'enseigne rouge portant les armes du Dominion surmontées d'une couronne fut assignée au gouverneur-général du Canada. Le drapeau d'un lieutenant-gouverneur devait de même,

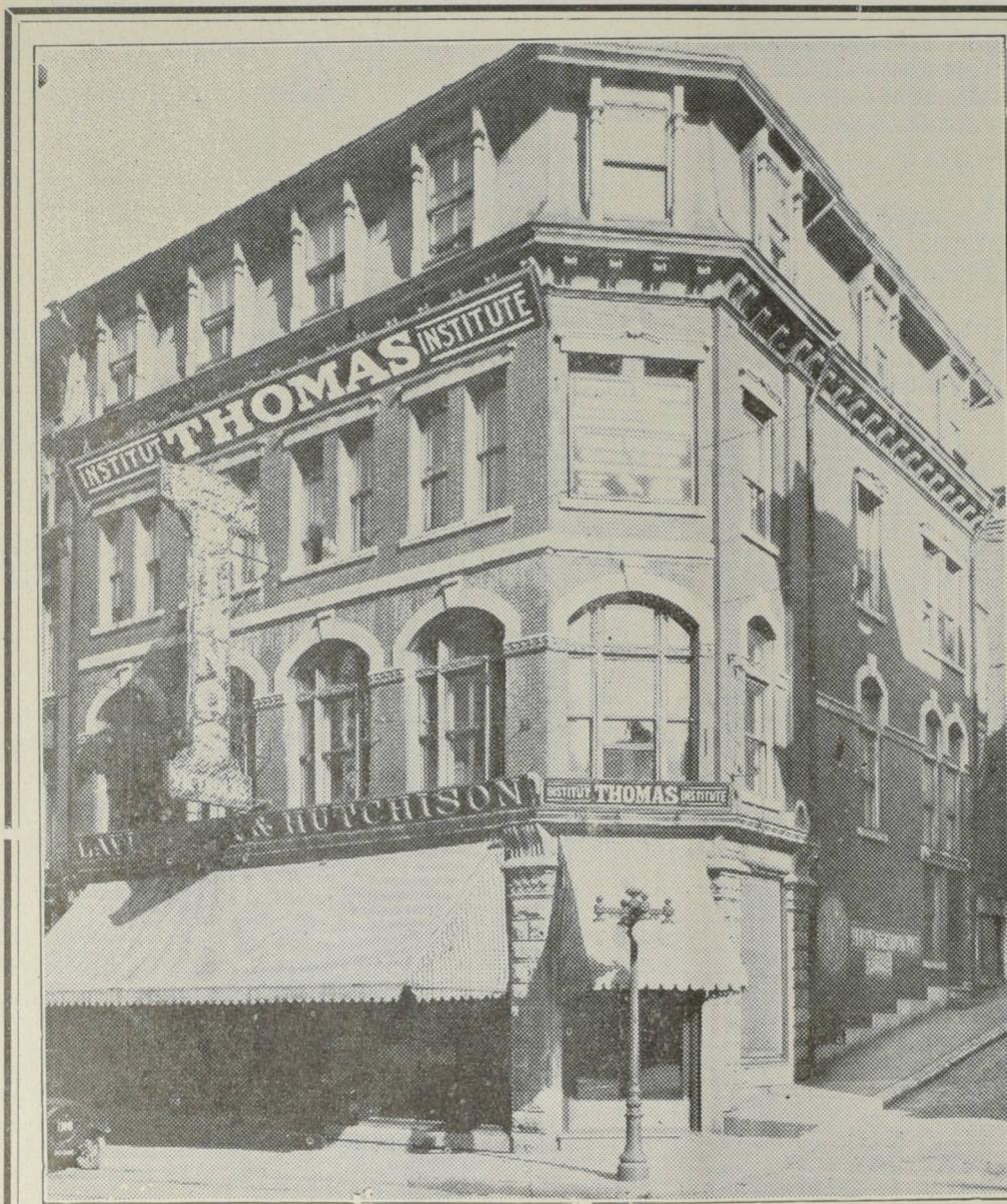
être l'enseigne rouge, mais il ne comportait que les armes de sa province. (20)

**LES ARMES DE L'ANGLETERRE.**— Les armes d'Angleterre : "écartelées au premier et au quatrième de gueules à trois léopards d'or l'un sur l'autre", avec la devise : Dieu et mon droit. (21)

**LES ARMES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.**— Les armoiries des quatre premières provinces confédérées : Québec, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Ontario, furent assignées par Sa Majesté la Reine Victoria le 26 mai 1868. Voici la description des armes de la province de Québec telles que décrites dans le mandat royal : d'or, à la fasce de gueules, chargé d'un lion d'or passant regardant, accompagné en

(20) *The Flag, its origin and meaning*, by C.-P. BAND and E.-L. STOVEL, 1918, Toronto, The Book Co., publishers.

(21) *Le Palais Législatif*, E. GAGNON, page 40.



TEL. 2-7490

### INSTITUT J. THOMAS

IMMEUBLE

Lavigueur & Hutchison

25, ST - STANISLAS

Cours Commercial complet:

Français, anglais, sténographie, dactylographie, comptabilité.

Conversation anglaise par des professeurs anglais.

Cours classiques :

Préparation aux examens.

Littérature, latin, grec, mathématiques.

Préparation à l'examen en comptabilité.

Cours du jour ou du soir, privé ou par classe.

Pour plus amples renseignements s'adresser au Directeur,

**M. J. THOMAS**

PRINCIPAL

Succursale à Montmagny.

chef de deux fleurs de lis d'azur et en pointe de trois feuilles d'érable simple tigées."

LA DEVISE : " JE ME SOUVIENS ".— Lors de la construction du Palais Législatif, Monsieur Eugène Taché, architecte et sous-ministre des Terres et Forêts de Québec, en dressant le projet de la façade de cette imposante construction, introduisit la devise : " Je me souviens " au bas des armes de la province de Québec. Ce plan adopté par le Gouvernement de l'époque, fut annexé au contrat relatif à la construction du Palais Législatif, lequel fut passé devant Maître Cyrille Tessier, notaire, le 9 février 1883, sous l'autorité d'un arrêté du Conseil Exécutif. Il est vrai que cette devise n'a jamais été adoptée explicitement par mandat royal, mais l'adoption que le Gouvernement en a faite, par l'arrêté ministériel que nous venons de mentionner, lui donne un titre officiel.(23)

Quel est le sens historique de cette devise? M. P.-G. Roy dit que les mots qu'elle contient sont une heureuse conception, puisqu'ils disent clairement le passé, le présent et le futur de la seule province française de la Confédération canadienne.

Et c'est bien la pensée exprimée par un de nos compatriotes les plus distingués, l'honorable M. Jetté, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Dans un discours qu'il fit à l'occasion du passage du comte de Paris à Québec, en 1890, l'honorable Juge Jetté disait ce qui suit : nous résumons son discours :

" Nos pères en venant fonder la Nouvelle-France avaient apporté avec eux la foi et la langue ancestrale, avec les us et coutumes, les lois, l'organisation civile et religieuse, en un mot, tout ce qui avait fait de la France la plus grande nation du monde. Or, ce fut tout cela qui a façonné la province de Québec à l'image de la mère-patrie ; c'est-à-dire, que ce fut la fidélité du peuple canadien aux traditions françaises et catholiques qui lui a valu sa conservation.

" Aussi, en changeant d'allégeance, notre peuple, si fortement trempé, si uni, si homogène, a prouvé au monde entier qu'un siècle de vicissitudes et de luttes parfois sanglantes, n'ont pu ni l'entamer, ni l'amoindrir, pas même ralentir son merveilleux développement."(24)

Et sir Louis Jetté concluait en disant que c'est en restant fidèle aux traditions françaises et catholiques des aïeux, que le peuple canadien atteindrait les destinées que la Providence lui avait tracées dans la Nouvelle-France.

Voilà bien le sens historique que comporte la devise " Je me souviens " que M. Eugène Taché a ajoutée aux armes de la province de Québec, en la plaçant à la façade du Palais Législatif, en 1883.

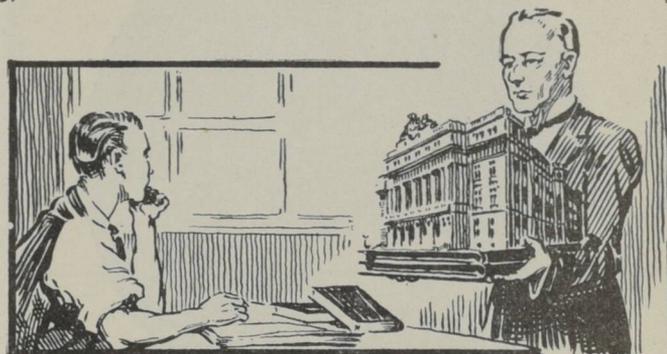
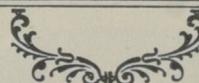
ARMES ET EMBLEMES DE L'IRLANDE.— Les armes de l'Irlande : " d'azur, à la harpe d'or ", avec la devise: Erin go bragh.(25)

L'origine des armes et du drapeau irlandais est quelque peu confuse. La croix rouge de saint Patrice, sur fond blanc et qui fait partie du Union Jack de Georges III, existait dès 1690. Près d'un demi siècle auparavant, en 1648, les armes de l'Irlande apparaissait sur le drapeau anglais : écusson à tranche verte, harpe dorée sur fond azuré.

Mais la riante contrée qu'on a si justement surnommée la " Verte Erin " a adopté depuis des siècles les couleurs vertes et la harpe dorée qui constitue son drapeau national.

La devise des Irlandais, en langue celtique, " Erin go bragh ", signifie " Erin for ever ! "

Le trèfle rappelle la mémoire de saint Patrice, le patron de l'Irlande. On dit que cet apôtre zélé, prêchant les hérétiques anglais, se servait comme terme de comparaison de la branche du trèfle. " De même, disait-il, que ces trois feuilles de trèfle



## "L'ECOLE CHEZ SOI"

A TOUS CEUX

qui ne peuvent suivre ses cours  
du jour et du soir.

## L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

offre ses

### Cours par Correspondance

Comptables, employés de banque ou autres salariés du commerce, de l'industrie et de la finance, qui désirez améliorer votre sort, augmentez votre compétence professionnelle en suivant ces cours! -- --

Prospectus et tous renseignements sur demande

Détachez et adressez-nous le coupon ci-dessous qui vous donne droit sans aucune obligation de votre part à notre brochure.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales  
de Montréal  
Coin Viger et St-Hubert  
Montréal.

Détachez ce coupon

Adressez-moi par retour du courrier votre Brochure "L'ECOLE CHEZ-SOI" que je pourrai garder sans aucune obligation de ma part de suivre vos cours.

- Comptabilité       Economie politique  
 Langue anglaise       Le français commercial  
 L'Anglais Commercial       Le droit commercial

Nom.....Occupation.....

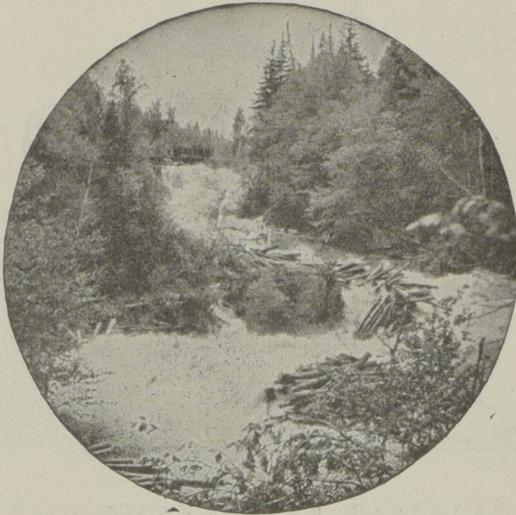
Adresse.....  
A-60

(22) Cf. *The Star War Album*, Montréal, 1918.

(23) *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. 2, page 20.

(24) *Annales des Canadiens-Français*, vol. III.

(25) Cf. *Palais Législatif de Québec*, par Ernest GAGNON, p. 40.



*Et l'art, ornant depuis sa simple architecture  
Par ses travaux hardis surpasse la nature.*  
(BOILEAU)

## ÉCOLE DES Beaux-Arts



### Jeunes gens, voulez-vous étudier

**L**e dessin d'ornement, le dessin d'illustration, l'architecture, la peinture, le modelage, l'art décoratif, la gravure à l'eau forte, -:- -:- -:- -:-

Allez vous inscrire à l'École des Beaux-Arts. Les cours sont donnés gratuitement (sauf pour le diplôme d'architecture).

Nous donnons aussi des cours préparatoires à l'architecture comprenant: les mathématiques, la physique et la chimie.

*Soyez de ceux qui veulent monter  
et briller dans la société, L'avenir  
est aux jeunes qui travaillent,*



S'adresser, pour autres renseignements, au

**Directeur de l'École des Beaux-Arts**

Tél: 2-8564w. 37, St-Joachim, QUEBEC.

ne forment qu'une seule branche, de même, les trois Personnes divines ne font qu'un seul Dieu: "Tria sunt in uno".

Depuis la proclamation de l'État libre d'Irlande en 1920, le drapeau de cette nation est Vert, Blanc et Orange.

ARMES ET EMBLEMES DE L'ÉCOSSE.— Les armes de l'Écosse: "d'or, chargé d'un lion de gueules entouré d'un double trescheur fleuroné et contre-fleuronné du même", avec la devise: Nemo me impune lascescit. (26)

Le drapeau écossais est très ancien, on fait remonter son origine peu d'années après la mort de saint André, apôtre. Au dixième siècle, il fut adopté par l'Écosse comme étendard national. Le drapeau écossais, "Scottish Jack", fait partie intégrante du "Union Jack" depuis le commencement du dix-septième siècle. Il se compose d'une croix blanche, dite de saint André, sur fond blanc. La fleur du chardon est l'emblème des Écossais. Cette plante épineuse voudrait-il dire: "qui s'y frotte, s'y pique" ?

### O CANADA TERRE DE NOS AIEUX

#### CHANT NATIONAL DES CANADIENS FRANÇAIS

La musique et les mots de notre chant national "O Canada, terre de nos aïeux", ont été composés à l'occasion de la célébration de la fête nationale des Canadiens Français qui eut lieu à Québec, en 1880, au milieu d'un grand concours de nos compatriotes venus de tous les points du Canada et des États-Unis.

Un comité de musiciens fut chargé de préparer le programme musical des fêtes. Les membres de ce comité, nous disent les annales des Canadiens Français, (27) étaient les suivants

"Ernest Gagnon, président, Rév. M. Georges Fraser, Calixa Lavallée, Arthur Lavigne, Gustave Gagnon, Alfred Paré, Cyrille Dugal, P. Plamondon, C. Lavigueur, Ephrem Dugal, J.-A. Defoy, Etienne Légaré, Nazaire Levasseur, Dr Morin, P. Laurent, J. Vézina, A. Vézina, H.-A. Bédard, Octave Délisle, Joseph Nadeau, Georges Hébert, Félix Gaboury et Clodémir Délisle, secrétaire".

Au chapitre de la musique des annales déjà mentionnées, nous lisons un passage fort intéressant, puisqu'il nous donne la genèse de notre chant national. Le voici

"Le comité de musique, non content d'avoir assuré le succès de la partie musicale de la fête en 1880, voulut en perpétuer le souvenir par une œuvre plus durable que l'enthousiasme et les applaudissements d'un jour.

"Il est une question qui a été bien souvent agitée dans la presse et dans les assemblées publiques et au milieu de nos sociétés populaires: c'est l'adoption d'un hymne ou chant national accepté par tous les Canadiens Français. Parmi les nombreux projets soumis de tous côtés à nos comités, celui-ci attirera d'une manière spéciale l'attention des organisateurs de la fête de 1880. Il était dû à l'initiative du Rév. M. Napoléon Caron, du diocèse des Trois-Rivières. Dans une lettre du 24 janvier 1880, celui-ci nous proposait de mettre au concours la composition d'un hymne ou chant national.

"Les difficultés inséparables d'un concours et le peu de temps qui restait avant le 24 juin, empêchèrent le comité de musique d'exécuter ce concours. Mais M. Calixa Lavallée, artiste distingué, fut invité par le comité à composer un hymne national, pour le 24 juin. Il se mit à l'œuvre avec

(26) *Idem.*

(27) Nous nommons *Annales des Canadiens Français* le récit des "Fêtes nationales des Canadiens Français" fait par H.-J.-J.-B. Chouinard, en collaboration de quelques écrivains de Québec. Le récit de ces fêtes, qui s'étend de 1880 à 1902, inclusivement, comprend quatre volumes.

ardeur, et, après plusieurs essais, il donna au Comité un hymne national, qui porte aujourd'hui son nom et dont la popularité croît de jour en jour."

C'est au cours des fêtes de 1880 que fut chanté pour la première fois notre chant national. Nous citons M. Chouinard :

"Les fanfares de Beauport et du 9<sup>ème</sup> bataillon firent entendre nos airs nationaux, et ce chant si plein d'ampleur composé par Lavallée, sur des paroles de l'honorable Juge A.-B. Routhier."

"Les chœurs donnèrent à l'élévation un *Tantum Ergo* sur un air russe ; après la messe, le *God Save the King*, et après le discours de Mgr Racine, l'hymne national de Calixa Lavallée." (28)

Par ce qui précède, on voit que la composition des paroles de notre chant national fut confiée à M. le juge Routhier et que Lavallée composa son hymne d'après ces paroles. (29)

Dans un article qu'il a publié en 1915 dans *Le Devoir*, de Montréal, M. Arthur Letondal, un maître en musique, dit que "l'exécution de notre chant national au banquet de la fête de 1880, souleva l'enthousiasme général, et que cet hymne avec paroles était la réalisation d'un désir commun à toute la population canadienne française."

Notre hymne national est aujourd'hui de toutes nos fêtes nationales, religieuses et sociales. Sa musique est connue dans toute l'Amérique du nord et en Europe. Dans toutes les écoles, académies et collèges de la province de Québec, le chant *O Canada terre de nos aïeux*, est en usage.

A une des séances du Conseil de l'Instruction publique en 1922 les membres de ce Conseil ont émis le vœu suivant : "En vue de développer de plus en plus l'amour de la patrie canadienne il est résolu que les maîtres et les maîtresses soient priés de faire chanter au moins une fois par semaine l'hymne national *O Canada terre de nos aïeux*." (30)

Afin d'assurer la mise en vigueur de ce vœu important le Surintendant de l'Instruction publique a recommandé dans plusieurs circulaires notre chant national, notamment aux Commissions scolaires et au personnel enseignant. *L'Enseignement primaire* a publié à plusieurs reprises les paroles et la musique de l'hymne national *O Canada*, etc.

Les Anglais l'ont adopté et le chantent avec des paroles anglaises qui sont la traduction des paroles de M. le juge Routhier.

#### CALIXA LAVALLÉE

Monsieur Calixa Lavallée, l'auteur de la musique de notre chant national est né à Verchères le 28 décembre 1842 du mariage de Jean-Baptiste Paquet dit Lavallée et de Charlotte-Caroline Valentin. Voici son acte de naissance, extrait des registres de la paroisse de Saint-François-Xavier de Verchères

"Le 28 décembre 1842, par nous soussigné, curé, a été baptisé Calixte, né de ce jour, du légitime mariage de Jean-Baptiste Paquet, fils, forgeron, de cette paroisse, et de Charlotte-Caroline Valentin. Le parrain a été Jean-Baptiste Paquet, père, et la marraine, Charlotte Lалу, qui n'ont su signer. — X. Ool. BRUNEAU, Ptre, curé."

La généalogie qui suit nous permet de comprendre que le parrain et la marraine furent les grands-parents de l'enfant Jean-Baptiste Paquet dit Lavallée et sa femme Charlotte Lалу dit Lamontagne. La partie de la paroisse de Verchères où est né est aujourd'hui comprise dans la paroisse de Sainte-Théodore.

(28) "Fête nationale des Canadiens Français" par H.-J.-J.-B. Chouinard, Vol 1, page 138, 140

(29) Voir *La Presse* du 11 décembre 1920.

(32) Cf. "L'Enseignement primaire", 1921-1922.

# Holt, Rensfrew & Co.

## Limited

### FOURREURS

Dont la réputation est bien établie pour leur probité et la valeur de ses marchandises, depuis 87 ans dans le même établissement.

MANTEAUX DE FOURRURE  
PALETOTS POUR HOMMES  
Vêtements de Sport - Merceries

### Charles HUOT

ARTISTE-PEINTRE

Travaux d'église, portraits, restauration de tableaux.

BERGERVILLE, QUÉBEC

:-:

Tél. 2-6975 s. 23

L.-A. Pouliot, C. R., LL. D.

Alfred Nadeau, C. R.

### POULIOT & NADEAU

AVOCATS

93, rue St- Pierre - Tél. 2-1925 - QUEBEC.

Tél. 2-4600

### Armand LaVERGNE

AVOCAT

111, Côte de la Montagne, - QUEBEC.

### Madame J. Adjutor Morency

PROFESSEUR DE CHANT

208 rue LATOURELLE, 208. - Québec.

TEL. 6797

### Dr Alph. L'ESPERANCE

Médecin de l'Hôpital Laval

Ex-assistant étranger des Hôpitaux de Paris

COEUR, POUMONS, TUBE DIGESTIF

Heures de Bureau : 2 à 4 P. M. — 7½ à 9 soir.

24, Ste-Ursule

tél. 2-6124

QUEBEC

Eug. LECLERC, Président et gérant. J.-Alf. COOK, Sec.-trésorier

### Eug. LECLERC, Ltée

ASSURANCES: FEU, VIE, VOL, ACCIDENTS, Etc.

81, St-PIERRE Tél. 2-8426

Le soir 6713

QUEBEC

Henri Bernier, C. R.

Valmore de Billy, C. R.

### BERNIER & de BILLY

AVOCATS

80, rue St-Pierre, -TÉL. 2-7465- QUEBEC.

Le Canada contribue annuellement de

**\$25,000,000.00**

à la littérature américaine.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. J.-A. McCLURE, O. D., 109 St-Jean, Québec.

Arthur Fitzpatrick, C.R.  
Onésime Gagnon, C. R.

Maurice Dupré, C.R.  
Charles Parent, L.L.B.

**Fitzpatrick, Dupré, Gagnon & Parent**  
AVOCATS

111, de la Montagne Québec Téléphone 2-0212

**Héliodore LABERGE**

ARCHITECTE-EVALUATEUR

Edifice de la Banque Canadienne de Commerce de Québec  
Tél. Bureau 2-4145 — Rés. 2-6233-w - 17, d'Auteuil, Québec

TÉLÉPHONE : 2-5460

Pour toutes vos assurances, adressez-vous à

**Belleau, Auger & Turgeon, Ltée**

FEU, VIE, VOL, ACCIDENTS, MARINE, CAUTIONNEMENTS, etc.  
71, St-Pierre, (Edifice Banque Canadienne Nationale) Québec.

Téléphones: 9523 2-1291 2-4657

**Docteur JULES MERCIER**

UROLOGIE (VOIES URINAIRES)

Bureaux : { Clinique St-Louis, 52, rue St-Louis  
314, rue St-Joseph, Québec.

**Victor MATHIEU, N P.**

Notaire et chargé d'affaires de quatre diocèses.  
SPECIALITE: Placements d'argent de tout repos  
aux corporations religieuses.

98, rue St-Joseph, --- QUEBEC.



**OFFRE EXCEPTIONNELLE**

**\$100,000.00**

d'Obligations 6% 1ère Hypothèque

**L'AQUEDUC DE KENOGAMI, Ltée**

Garanties: 1ère hypothèque sur tout le réseau. Contrat avec la ville de Kénogami qui s'est engagée à payer à la compagnie un loyer annuel de \$14,130.00 avec augmentation de \$500.00 par an.

PRIX: LE PAIR (100)

**La CORPORATION de PRETS de Québec**

Fr's LETARTE, Gérant

98, rue St-Pierre - Tél. 2-8748 - Québec.

La famille Pâquet dit Lavallée, à laquelle appartient l'auteur de notre hymne national, a eu pour berceau, au Canada, la paroisse de Saint-Laurent, Ile-d'Orléans.

L'ancêtre, Isaac Pâquet dit Lavallée, originaire de Saint-Jean de Montaigne, dans le Poitou, en France, se maria en 1670 à Château-Richer. Au recensement de 1681, on le trouve établi à Saint-Laurent, Ile d'Orléans; sa famille se compose de sa femme, Elizabeth Meunier et de quatre enfants.

Vers le milieu du dix-huitième siècle, un membre de cette famille émigra de Beaumont à Verchères, où il eut une nombreuse descendance. Quelques-uns des descendants de cette branche abandonnèrent le nom de Pâquet pour ne garder que le surnom de Lavallée.

GÉNÉALOGIE DE CALIXA LAVALLÉE

I.— *Isaac Pâquet dit Lavallée*. Fils de Mathurin et de Marie Frémillon, de Saint-Jean de Montaigne, dans le Poitou, France. Il se maria à Château-Richer, le 30 juin 1670 à Elizabeth Meunier.

II.— *Charles*, marié le 1er février 1694 à Jeanne Coulombe, à Saint-Laurent, Ile d'Orléans.

III.— *Charles*, marié le 29 octobre 1725, à Beaumont, à Marie-Charlotte Allaire.

IV.— *André*, marié le 15 février 1768, à Verchères, à Agathe Coitou dit St-Jean.

V.— *Jean-Baptiste*, marié le 23 septembre 1793, à Verchères, à Josephine Dansereau.

VI.— *Audustin-Jean-Baptiste*, marié le 6 novembre 1815, à Verchères, à Charlotte Lалу dit Lamontagne.

VII.— *Augustin-Jean-Baptiste*, marié le 5 avril 1842, à Verchères, à Caroline Valentin.

VIII.— *Calixte*, baptisé le 28 décembre 1842. Marié à Lowell, Mass. le 21 décembre 1867, à Joséphine Gentilly. Décédé à Boston, le 21 février 1891 à l'âge de 48 ans et 24 jours.

Calixa Lavallée contracta mariage à Lowell, Mass., le 21 décembre 1867, avec Joséphine Gentilly. Ce mariage naquit un seul garçon Jules-Maximilien, baptisé le 24 août 1884, à l'église de Notre-Dame-des-Victoires, à Boston, Mass.

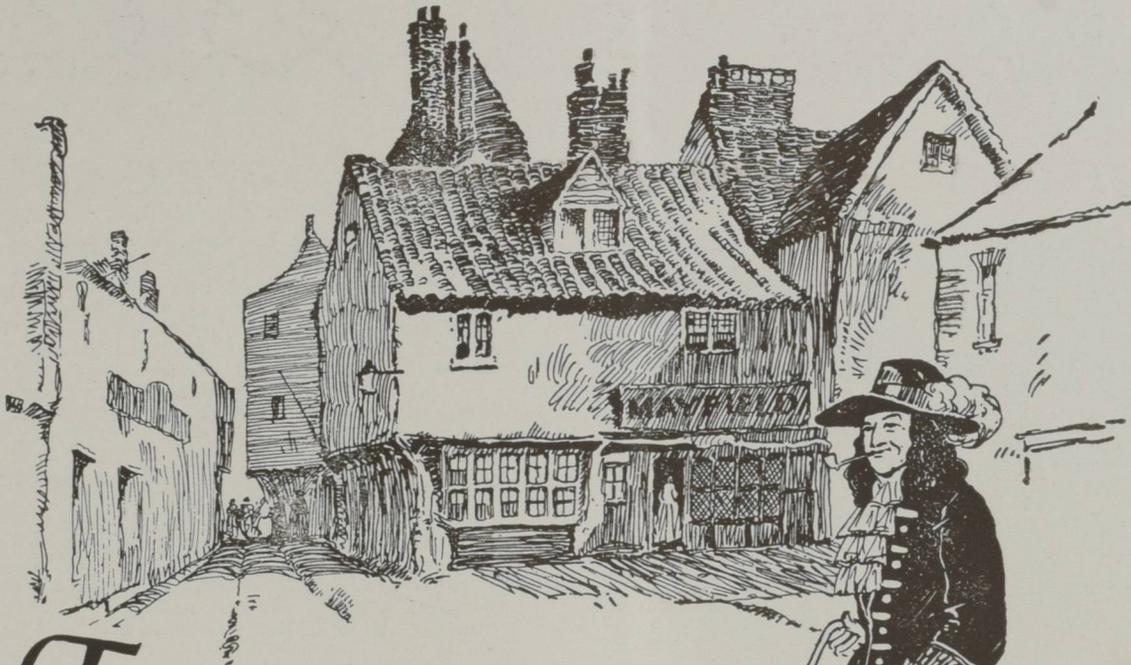
Calixa Lavallée mourut à Boston, à l'âge de 48 ans et 24 jours, le 21 février 1891. A l'époque de sa mort, il était maître de chapelle à la cathédrale catholique de Boston. Des funérailles solennelles lui furent faites auxquelles assistaient Sa Grandeur Mgr Williams, Archevêque de Boston, et un grand nombre de citoyens distingués.

La carrière artistique de Calixa Lavallée, quoi que brève, fut bien remplie. Après avoir fait des études sérieuses à Montréal, il alla se perfectionner aux États-Unis et en Europe. Tour à tour, compositeur, directeur d'orchestres, organiste et surtout pianiste, organisateur de concerts auxquels il prenait une large part, partout, il a fait preuve d'une activité dévorante et d'une grande valeur artistique. D'après le témoignage de ceux qui l'ont connu intimement, le talent musical de Calixa Lavallée portait un cachet national, ou mieux l'empreinte de la nature grandiose et pittoresque de notre pays. On lui attribue comme premier maître de musique MM. Letondal et Sabatier. Monsieur Lavallée a vécu à Montréal, à Québec et aux États-Unis.

Calixa Lavallée a donné des récitals et des concerts dans les principales villes du Canada et des États-Unis. A la fin de l'année 1887, Lavallée, qui avait établi son séjour à Boston, eut l'honneur d'être délégué en Angleterre pour représenter les musiciens américains au grand Congrès musical qui eut lieu à Londres, le 3 janvier 1888.

Calixa Lavallée a laissé un grand nombre de compositions musicales. Entre autres, deux opéras, un oratorio, une

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec.



# Traité suivant un Vieux Procédé Anglais

DEPUIS des siècles, la pipe jouit de la plus grande vogue en Angleterre, sans aucun doute à cause de la très fine qualité du tabac qu'il est possible d'avoir en ce pays. Vous pouvez maintenant vous procurer au Canada, au même prix que les tabacs ordinaires, le meilleur tabac de Virginie—traité suivant un procédé anglais—qui, dès la première bouffée, nous en avons la conviction, vous fera trouver en votre pipe la façon la plus satisfaisante et la plus délicieuse de jouir du tabac. Essayez un paquet de Mayfield et ensuite vous en fumerez toujours.

HACHE GROS POUR LA PIPE ET FIN POUR  
ROULER DES CIGARETTES

Les paquets contiennent des certificats échangeables  
contre des paquets de Cartes à Jouer.

ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED  
QUEBEC

My6



# MAYFIELD

## Tabac à Fumer

## Curiosité - Leur Meilleur Professeur



**C**ES enfants ont l'**Encyclopédie de la Jeunesse** à leur foyer. Ils peuvent vous expliquer correctement et d'une manière tout à fait intéressante, toutes les inventions nouvelles qui les entourent. Leur professeur vous dira que lorsqu'il désire avoir une réponse claire et intelligente à un problème qu'il pose en classe, il est certain de l'obtenir de ce jeune garçon ou de cette jeune fille. — Ils ont pris une avance considérable sur leurs confrères parce que l'**Encyclopédie de la Jeunesse** répond à toutes, les questions qu'un enfant puisse poser.

VOICI QUELQUES QUESTIONS TIRÉES DE CET OUVRAGE :

Pourquoi le Ciel est-il bleu?  
 Ou commence le jour?  
 Pourquoi la mer n'est-elle jamais calme?  
 De quoi la fumée est-elle faite?  
 Pourquoi la neige est-elle blanche?

**SAVEZ-VOUS POURQUOI**

# L'Encyclopédie de la Jeunesse

## CAPTURE L'ESPRIT de L'ENFANT

**L**a curiosité est le commencement du savoir. Pouvez-vous nommer un sujet quelqueconque à propos duquel votre enfant ne vous a pas déjà posé au moins une douzaine de questions? Laissez-le vous en poser autant qu'il le voudra, mais soyez bien certain de lui donner une réponse correcte et intelligente. — C'est là le plus grand devoir des parents et celui qui est le plus facilement négligé. Si vous découragez la curiosité de votre enfant, vous ferez du tort à son intelligence et le jeune garçon ou la jeune fille intelligents deviendront stupides et indifférents. L'**Encyclopédie de la Jeunesse** est la méthode la plus simple et la plus naturelle d'aider l'enfant à s'instruire par lui-même. Elle donne une réponse en mots simples et faciles à comprendre, à toutes les questions qui viennent troubler sa jeune intelligence. Cet ouvrage est si captivant que l'enfant absorbe, sans aucun effort, les vérités les plus profondes ainsi que les connaissances générales les plus difficiles, et cela, tout en s'amusant à lire les pages délicieuses de cet ouvrage et en regardant ses milliers de gravures instructives.

### Education facile

Il y a douze grands départements dans l'**Encyclopédie de la Jeunesse** : Nature, Science, Histoire, Géographie

Art, etc., etc. Ils contiennent tout le savoir humain, aident l'enfant à saisir promptement et facilement toute les choses qu'il a besoin de savoir. L'**Encyclopédie de la Jeunesse** développe l'intelligence, elle aide et stimule l'intérêt de l'enfant.

**10,000 merveilleuses gravures**

Il y a 10,000 illustrations dans l'**Encyclopédie de la Jeunesse** ; 350 en couleurs naturelles. C'est une galerie de tableaux qui disent à l'enfant ce que le monde fait ; les leçons qu'ils enseignent ne peuvent jamais être oubliées, puisqu'ils gravent dans la mémoire de l'enfant ce qu'il vient d'apprendre. Ils font de l'éducation le délice qu'elle devrait être.

Vous devez à vos enfants de vous informer ce que l'**Encyclopédie de la Jeunesse** peut faire pour votre garçon ou votre fille. Aimeriez-vous savoir par vous-même Nous ferons un plaisir de vous envoyer gratuitement, et sans obligation de votre part, le petit pamphlet descriptif, contenant des articles et gravures pris dans l'**Encyclopédie de la Jeunesse**. Tout ce que vous avez à faire, c'est de nous retourner le coupon ci-annexé, aujourd'hui même. Faites-le immédiatement.

**LA SOCIÉTÉ GROLIER Limitée,**

313 Immeuble Coronation,  
 rue Bishop, Montréal, P. Q.

S'il-vous-plaît m'adresser gratuitement le pamphlet descriptif et illustré de l'**Encyclopédie de la Jeunesse**.

Nom.....

Adresse.....

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec